



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Finances, Marchés publics

Objet :

1 - Compte de gestion 2019

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Ce compte de gestion retrace les opérations budgétaires, les opérations de trésorerie, les investissements patrimoniaux et les valeurs d'exploitation, de l'ensemble des budgets de Vire Normandie

Il est visé par l'ordonnateur (Le Maire) qui certifie que les titres à recouvrer et les mandats sont conformes aux écritures du compte administratif.

Budget Principal						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-4 786 772,26 €		-16 800 506,72 €	16 288 241,09 €	-512 265,63 €	-5 299 037,89 €
Fonctionnement	9 809 355,48 €	6 515 009,26 €	-25 530 785,05 €	29 624 681,29 €	4 093 896,24 €	7 388 242,46 €
Total	5 022 583,22 €	6 515 009,26 €	-42 331 291,77 €	45 912 922,38 €	3 581 630,61 €	2 089 204,57 €
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget principal :						
Pour : 40 dont 4 pouvoirs						
Contre : 0						
Abstention : 0						
Budgets Annexes						
Lotissement "Pont de la Londe" COULONCES						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-110 766,33 €		- 3 409,04 €	36 945,60 €	33 536,56 €	-77 229,77 €
Fonctionnement	19 999,60 €		- 40 354,64 €	24 689,04 €	- 15 665,60 €	4 334,00 €
Total	-90 766,73 €		- 43 763,68 €	61 634,64 €	17 870,96 €	-72 895,77 €

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020





Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget du lotissement « Pont de la Londe » à COULONCES :

Pour : 40 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Lotissement "Les Ajoncs" MAISONCELLES LA JOURDAN						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture de
Investissement	8 680,39 €		- €	- €	- €	8 680,39 €
Fonctionnement						
Total	8 680,39 €					8 680,39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget du lotissement « Les Ajoncs » à MAISONCELLES LA JOURDAN

Pour : 40 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Lotissement "La Mahère" SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-57 388,17 €		- €	- €	0,00 €	-57 388,17 €
Fonctionnement	0,23 €		-1 680,00 €		-1 680,00 €	-1 679,77 €
Total	-57 387,94 €		- 1 680,00 €		-1 680,00 €	-59 067,94 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget du lotissement « La Mahère » à SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

Pour : 40 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Lotissement "Les Bleuets" TRUTTEMER LE GRAND						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-53 790,63 €		- 17 206,64 €		- 17 206,64 €	-70 997,27 €
Fonctionnement	111 520,16 €		-5 621,93 €	5 621,80 €	-0,13 €	111 520,03 €
Total	57 729,53 €		- 22 828,57 €	5 621,80 €	- 17 206,77 €	40 522,76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget du lotissement « Les Bleuets » à TRUTTEMER LE GRAND
 Pour : 40 dont 4 pouvoirs
 Contre : 0
 Abstention : 0

Lotissement "Le Fay" VAUDRY						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Fonctionnement	53 736,98 €		- 0,60 €	16 214,95 €	16 214,35 €	69 951,33 €
Total	53 736,98 €		- 0,60 €	16 214,95 €	16 214,35 €	69 951,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget du lotissement « Le Fay » à VAUDRY
 Pour : 40 dont 4 pouvoirs
 Contre : 0
 Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Lotissement "la Mercerie" VIRE						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	- 141 150,11 €		- 9 982,48 €	40 072,21 €	30 089,73 €	- 111 060,38 €
Fonctionnement	- 551,21 €		- 50 054,69 €	66 977,13 €	16 922,44 €	16 371,23 €
Total	- 141 701,32 €		- 60 037,17 €	107 049,34 €	47 012,17 €	- 94 689,15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget du lotissement « La Mercerie » à VIRE :

Pour : 40 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Lotissement "Collines des Mancellières"						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	- 562 476,72 €			562 476,72 €	562 476,72 €	- €
Fonctionnement	562 476,72 €		- 562 476,72 €		- 562 476,72 €	- €
Total	- €		- 562 476,72 €	562 476,72 €	- €	- €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget du lotissement « Collines des Mancellières » à VIRE

Pour : 40 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Budget CINEMA						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	148 951,01 €		-163 624,05 €	33 638,22 €	-129 985,83 €	18 965,18 €
Fonctionnement						
Total	148 951,01 €		-163 624,05 €	33 638,22 €	-129 985,83 €	18 965,18 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget Cinéma

Pour : 40 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Budget VILLAGE EQUESTRE						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-5 331,50 €		-92 831,30 €	82 050,83 €	-10 780,47 €	-16 111,97 €
Fonctionnement	87 245,62 €	5 331,50 €	-81 221,39 €	97 120,66 €	15 899,27 €	97 813,39 €
Total	81 914,12 €	5 331,50 €	-174 052,69 €	179 171,49 €	5 118,80 €	81 701,42 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget Village Equestre :

Pour : 40 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Budget GOLF						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement			-70 212,67 €	26 252,00 €	-43 960,67 €	-43 960,67 €
Fonctionnement	5 690,70 €		-126 212,23 €	131 306,42 €	5 094,19 €	10 784,89 €
Total	5 690,70 €		-196 424,90 €	157 558,42 €	-38 866,48 €	-33 175,78 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget Golf :

Pour : 40 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

LOCATIONS DES SALLES						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Fonctionnement	15 032,88 €		-65 167,99 €	55 350,52 €	-9 817,47 €	5 215,41 €
Total	15 032,88 €		-65 167,99 €	55 350,52 €	-9 817,47 €	5 215,41 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget locations de salles :

Pour : 40 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Budgets annexes - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE						
La Papillonnière						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-1 041,70 €		- €	- €		-1 041,70 €
Fonctionnement	0,15 €					0,15 €
Total	-1 041,55 €		0,00 €	0,00 €		-1 041,55 €
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget de la Papillonnière : Pour : 40 dont 4 pouvoirs Contre : 0 Abstention : 0						
La Papillonnière II						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-1 213 979,68 €		- €	- €		-1 213 979,68 €
Total	-1 213 979,68 €		- €	- €		-1 213 979,68 €
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget de la Papillonnière II : Pour : 40 dont 4 pouvoirs Contre : 0 Abstention : 0						
Budget "LES NEUVILLIERES"						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-283 348,82 €		- 193 600,00 €	253 480,00 €	59 880,00 €	-223 468,82 €
Fonctionnement	-5 276,88 €		- 253 480,00 €	253 480,00 €	- €	-5 276,88 €
Total	-288 625,70 €		- 447 080,00 €	506 960,00 €	59 880,00 €	-228 745,70 €
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget « Les Neuvillières » : Arrivée de Cindy BAUDRON Pour : 41 dont 4 pouvoirs Contre : 0 Abstention : 0						

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Budget "la Douitée"						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	643 336,17 €		- 95 864,28 €	52 528,11 €	- 43 336,17 €	600 000,00 €
Fonctionnement	102 933,86 €		- 229 728,14 €	126 815,28 €	- 102 912,86 €	21,00 €
Total	746 270,03 €		- 325 592,42 €	179 343,39 €	- 146 249,03 €	600 021,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget de la Douitée :

Pour : 41 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

SPANC						
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Virement 1068	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	1 719,57 €					1 719,57 €
Fonctionnement	31 680,27 €		-120,70 €	9 412,00 €	9 291,30 €	40 971,57 €
Total	33 399,84 €		-120,70 €	9 412,00 €	9 291,30 €	42 691,14 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget le SPANC:

Pour : 41 dont 4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **36**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **4**

Nombre de membres absents: **6**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis			<input checked="" type="checkbox"/>	
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand			<input checked="" type="checkbox"/>	
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy			<input checked="" type="checkbox"/>	Arrivée pour le budget des Neuvillières
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Finances, Marchés publics

Objet :

02 - Compte administratif 2019

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le vote du compte administratif doit être précédé du vote du compte de gestion. Conformément à l'article L 1612-12 du CGCT, dans les séances où le compte administratif est débattu, la présidence du conseil municipal est confiée à un président ad hoc désigné par le conseil.

Le maire a assisté à la discussion mais il se retire au moment du vote. Il n'est pas compté dans les membres présents pour le calcul du quorum.

BUDGET PRINCIPAL

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	- 4 786 772,26 €	-16 800 506,72 €	16 288 241,09 €	- 512 265,63 €	- 5 299 037,89 €
RAR		- 4 204 483,13 €	5 059 251,00 €		854 767,87 €
TOTAL INVESTISSEMENT	- 4 786 772,26 €	- 21 004 989,85 €	21 347 492,09 €		- 4 444 270,02 €
Fonctionnement	3 294 346,22 €	-25 530 785,05 €	29 624 681,29 €	4 093 896,24 €	7 388 242,46 €
TOTAL	- 1 492 426,04 €	-46 535 774,90 €	50 972 173,38 €	3 581 630,61 €	2 943 972,44 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget principal comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020



Budgets Annexes
Budget "Pont de la Londe" COULONCES

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-110 766,33 €	- 3 409,04 €	36 945,60 €	33 536,56 €	-77 229,77 €
Fonctionnement	19 999,60 €	- 40 354,64 €	24 689,04 €	- 15 665,60 €	4 334,00 €
	- 90 766,73 €	- 43 763,68 €	33 536,56 €	17 870,96 €	-72 895,77 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Pont de la Londe » de Coulonces comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Budget "Les Ajoncs" MAISONCELLES LA JOURDAN

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	8 680,39 €	- €	- €	- €	8 680,39 €
Fonctionnement	0,00 €	- €	- €	- €	0,00 €
TOTAL	8 680,39 €				8 680,39 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Les Ajoncs » à Maisoncelles la Jourdan comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Lotissement "La Mahère" SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-57 388,17 €	- €	- €	- €	-57 388,17 €
Fonctionnement	0,23 €	-1 680,00 €	- €	-1 680,00 €	-1 679,77 €
TOTAL	-57 387,94 €	-1 680,00 €	0,00 €	-1 680,00 €	-59 067,94 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe «La Mahère » à Saint-Germain de Tallevende-la Lande Vaumont comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Lotissement "Les Bleuets" TRUTTEMER LE GRAND

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-53 790,63 €	- 17 206,64 €	- €	- 17 206,64 €	- 70 997,27 €
Fonctionnement	111 520,16 €	-5 621,93 €	5 621,80 €	- 0,13 €	111 520,03 €
TOTAL	57 729,53 €	- 22 828,57 €	5 621,80 €	- 17 206,77 €	40 522,76 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Les Bleuets » à Truttemer le Grand comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Lotissement "Le Fay" VAUDRY

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Fonctionnement	53 736,98 €	- 0,60 €	16 214,95 €	16 214,35 €	69 951,33 €
TOTAL	53 736,98 €	- 0,60 €	16 214,95 €	16 214,35 €	69 951,33 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Le Fay » à Vaudry I comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Lotissement "la Mercerie" VIRE

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	- 141 150,11 €	- 9 982,48 €	40 072,21 €	30 089,73 €	- 111 060,38 €
Fonctionnement	- 551,21 €	- 50 054,69 €	66 977,13 €	16 922,44 €	16 371,23 €
TOTAL	- 141 701,32 €	- 60 037,17 €	107 049,34 €	47 012,17 €	- 94 689,15 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « la Mercerie » à Vire comme présenté ci-dessus.

Pour : 34 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 6 (dont 1 pouvoir)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Lotissement "Collines des Mancellières"

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	- 562 476,72 €		562 476,72 €	562 476,72 €	- €
Fonctionnement	562 476,72 €	- 562 476,72 €		- 562 476,72 €	- €
TOTAL	- €	- 562 476,72 €	562 476,72 €	- €	- €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Les Collines des Mancellières » comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Budget annexe CINEMA

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	148 951,01 €	-163 624,05 €	33 638,22 €	-129 985,83 €	18 965,18 €
Fonctionnement	- €	-531 166,85 €	531 166,85 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	148 951,01 €	-694 790,90 €	564 805,07 €	-129 985,83 €	18 965,18 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Cinéma » comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Budget VILLAGE EQUESTRE

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-5 331,50 €	-92 831,30 €	82 050,83 €	-10 780,47 €	-16 111,97 €
Fonctionnement	81 914,12 €	-81 221,39 €	97 120,66 €	15 899,27 €	97 813,39 €
TOTAL	76 582,62 €	-174 052,69 €	179 171,49 €	5 118,80 €	81 701,42 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Village Equestre » comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Budget GOLF

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement		-70 212,67 €	26 252,00 €	-43 960,67 €	- 43 960,67 €
RAR			33 175,75 €		33 175,75 €
INVESTISEMENT		-70 212,67 €	59 427,75 €		-10 784,92 €
Fonctionnement	5 690,70 €	-126 212,23 €	131 306,42 €	5 094,19 €	10 784,89 €
TOTAL	5 690,70 €	-196 424,90 €	190 734,20 €	- 38 866,48 €	0,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Golf » comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

LOCATIONS DES SALLES

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Fonctionnement	15 032,88 €	-65 167,99 €	55 350,52 €	-9 817,47 €	5 215,41 €
TOTAL	15 032,88 €	-65 167,99 €	55 350,52 €	-9 817,47 €	5 215,41 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Locations de Salles » comme présenté ci-dessus.

Pour : 33 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Budgets annexes - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Papillonnière

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-1 041,70 €	- €	- €	- €	-1 041,70 €
Fonctionnement	0,15 €	- €	- €	- €	0,15 €
TOTAL	-1 041,55 €	- €	- €	0,00 €	-1 041,55 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « La Papillonnière » comme présenté ci-dessus.

Arrivée de M. GOULHOT et Serge COUASNON

Pour : 34 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

La Papillonnière II

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-1 213 979,68 €	- €	- €	- €	-1 213 979,68 €
TOTAL	-1 213 979,68 €	- €	- €	- €	-1 213 979,68 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « la papillonnière II » comme présenté ci-dessus.

Pour : 34 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

Les Neuvillières

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	-283 348,82 €	- 193 600,00 €	253 480,00 €	59 880,00 €	-223 468,82 €
Fonctionnement	-5 276,88 €	- 253 480,00 €	253 480,00 €	- €	-5 276,88 €
TOTAL	-288 625,70 €	- 447 080,00 €	506 960,00 €	59 880,00 €	-228 745,70 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « Les neuvillières » comme présenté ci-dessus.

Pour : 34 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	643 336,17 €	- 95 864,28 €	52 528,11 €	- 43 336,17 €	600 000,00 €
Fonctionnement	102 933,86 €	- 229 728,14 €	126 815,28 €	- 102 912,86 €	21,00 €
TOTAL	746 270,03 €	- 325 592,42 €	179 343,39 €	- 146 249,03 €	600 021,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe « la Douitée » comme présenté ci-dessus.

Pour : 34 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

SPANC (Assainissement non collectif)

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Dépenses de l'exercice - 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat global de clôture
Investissement	1 719,51 €	- €	- €	- €	1 719,51 €
Fonctionnement	31 680,27 €	-120,70 €	9 412,00 €	9 291,30 €	40 971,57 €
TOTAL	33 399,78 €	- 120,70 €	9 412,00 €	9 291,30 €	42 691,08 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget « SPANC » comme présenté ci-dessus.

Pour : 34 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **37**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **4**

Nombre de membres absents: **5**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis			<input checked="" type="checkbox"/>	
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand			<input checked="" type="checkbox"/>	
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
ESTHER NADINE	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200660176-20200731-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	Arrivée pour le budget de la Papillonnière
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge			<input checked="" type="checkbox"/>	Arrivé pour le budget de la Papillonnière
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON A partir du budget de la Papillonnière
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Finances, Marchés publics

Objet :

03 - Affectation du résultat

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2019, il est demandé au conseil municipal de donner son accord sur l'affectation du résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2019.

- Budget Principal

Constatant que le compte administratif 2019 présente

Un excédent de fonctionnement cumulé de : **7 388 242.46 €**

Décide d'affecter le résultat au budget principal de VIRE NORMANDIE comme suit :

Affectation obligatoire :

- A la section d'investissement (compte 1068) **4 444 270.02 €**

(5 299 037.89 € : besoin de financement 2019 et RAR, dépenses 4 204 483.13 € - recettes 5 059 251 € = 854 767.87 € investissements 2019)

- Solde disponible affecté comme suit :

A l'excédent reporté de fonctionnement : 002 **2 943 972.44 €**

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

Budgets Annexes :

- Lotissement Pont de la Londe – Coulonces

Constatant que le compte administratif présente un déficit cumulé de **72 895.77 €**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Déficit au 31 décembre 2019

Solde disponible affecté comme suit : Au déficit reporté au 001 **77 229.77 €**

A l'excédent au 002 **4 334 €**

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020





- Lotissement Les Ajoncs – Maisoncelles la Jourdan

Constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de **8 680.39 €**
 Décide d'affecter le résultat comme suit :
 Excédent au 31 décembre 2019
 Solde disponible affecté comme suit : A l'excédent d'investissement 001 : **8 680.39 €**

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

- Lotissement la Mahère – Saint-Germain de Tallevende

Constatant que le compte administratif présente un déficit cumulé de **59 067.94 €**
 Décide d'affecter le résultat comme suit :
 Déficit au 31 décembre 2019
 Solde disponible affecté comme suit : Au déficit reporté au 001 **57 388.17 €**
 Au déficit au 002 **1 679.77 €**

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

- Lotissement les Bleuets – Truttemer le Grand

Constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de **40 522.76 €**
 Décide d'affecter le résultat comme suit :
 Solde disponible affecté comme suit : Au déficit reporté au 001 **70 997.27 €**
 A l'excédent au 002 **111 520.03 €**

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

- Lotissement le Fay – Vaudry

Constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de **69 951.33 €**
 Décide d'affecter le résultat comme suit : Solde disponible affecté comme suit :
 A l'excédent au 002 **69 951.33 €**

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



- Lotissement la Mercerie – Vire

Constatant que le compte administratif présente un déficit cumulé de	94 689.15 €
Décide d'affecter le résultat comme suit : Déficit au 31 décembre 2019	
Solde disponible affecté comme suit : Au déficit reporté au 001	111 060.38 €
A l'excédent au 002	16 371.23 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 36 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 8 (dont 2 pouvoirs)

- Budget annexe Cinéma

Constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de	18 965.18 €
Décide d'affecter le résultat comme suit : Solde disponible affecté comme suit :	
A l'excédent d'investissement 001 :	18 965.18 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

- Budget Village Equestre

Constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de	97 813.39 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation obligatoire :	
A la section d'investissement (compte 1068)	16 111.97 €
A l'excédent au 002	81 701.42 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

- Golf

Constatant que le compte administratif présente un déficit cumulé de	33 175.78 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation obligatoire :	
Au déficit d'investissement	43 960,67 €
A la section d'investissement (compte 1068)	10 784.89 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Absentions : 8 (dont 2 pouvoirs)

Accusé de réception ; Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-03-DE (dont 2 pouvoirs)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020
Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



- Locations des salles

Constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de 5 215.41 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Solde disponible affecté comme suit :

A l'excédent au 002 5 215.41 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

- La Papillonnière

Constatant que le compte administratif présente un déficit cumulé de : 1 041.55 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Déficit au 31 décembre 2019

Solde disponible affecté comme suit :

Au déficit d'investissement 001 1 041.70 €

A l'excédent de fonctionnement 002 0.15 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

- La papillonnière II

Constatant que le compte administratif présente un déficit cumulé de : 1 213 979.68 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Déficit au 31 décembre 2019

Solde disponible affecté comme suit :

Au déficit d'investissement 001 1 213 979.68 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

Pour : 35 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Absentions : 9 (dont 2 pouvoirs)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



- Les Neuvillières

Constatant que le compte administratif présente un déficit cumulé de	228 745.70 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :	
Déficit au 31 décembre 2019	
Solde disponible affecté comme suit :	
Au déficit d'investissement 001	223 468.02 €
Au déficit de fonctionnement 002	5 276.88 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

<i>Pour :</i>	<i>35 (dont 3 pouvoirs)</i>
<i>Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Absentions :</i>	<i>9 (dont 2 pouvoirs)</i>

- La Doutée

Constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de	600 021 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :	
Excédent au 31 décembre 2019	
Solde disponible affecté comme suit :	
A l'excédent d'investissement 001	600 000 €
A l'excédent de fonctionnement 002	21 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

<i>Pour :</i>	<i>35 (dont 3 pouvoirs)</i>
<i>Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Absentions :</i>	<i>9 (dont 2 pouvoirs)</i>

- SPANC

Constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de	42 691.08 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :	
Excédent au 31 décembre 2019	
Solde disponible affecté comme suit :	
A l'excédent d'investissement 001	1 719.51 €
A l'excédent de fonctionnement 002	40 971.57 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur l'affectation du résultat

<i>Pour :</i>	<i>35 (dont 3 pouvoirs)</i>
<i>Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Absentions :</i>	<i>9 (dont 2 pouvoirs)</i>

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **39**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **5**

Nombre de membres absents: **3**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis			<input checked="" type="checkbox"/>	
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand			<input checked="" type="checkbox"/>	
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 31/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal****Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures****Finances, Marchés publics****Objet :****04 - Rapport d'orientations budgétaires 2020**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La loi L2312-1 DU Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le débat d'orientation budgétaire s'effectue sur la base d'un rapport précisant les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que la structure de la dette. L'information est renforcée dans les communes de plus de 10 000 habitants puisque le rapport d'orientation budgétaire (ROB) doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs et préciser l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel et être adopté 2 mois avant le vote du budget primitif.

Prise en application de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, l'ordonnance n° 2020-330 apporte donc aux collectivités et établissements publics locaux les souplesses et outils nécessaires, en particulier en ce qui concerne, notamment :

- le débat d'orientations budgétaires :
 - suppression, pour l'exercice 2020, des délais maximums entre la date du début du DOB et celle du vote du budget primitif (point VIII de l'ordonnance) :
 - exceptionnellement, il peut avoir lieu lors de la séance d'adoption du budget primitif (mais préalablement à son adoption).

Le rapport annexé à cette délibération a été rédigé afin de servir de base d'échanges aux conseillers municipaux, il a fait l'objet d'une présentation en commission générale le 21 Juillet 2020.

Au vu, des éléments exposés, il vous est proposé :

- de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2020.

Adopté à la majorité

Pour : 36 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 8 (dont 1 pouvoir)

Abstentions : 2

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 42

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 4

Nombre de membre absent: 1

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Finances, Marchés publics

Objet :

05 - Budget primitif 2020

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et L2313-1,

Vu l'article 9 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, qui précise que la date d'adoption du budget primitif 2020 est fixée au 31 juillet 2020 (contre le 15 ou 30 avril 2020, lors d'une année classique),

Considérant le débat d'orientations budgétaires de ce jour,

Considérant le rapport du budget primitif 2020,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 de **Vire Normandie**.

En section de fonctionnement, les chapitres suivants :

Chapitre	Libellé	Propositions 2020
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	6 731 900 €
012	Charges de personnel	12 280 000 €
014	Atténuation de produits	32 000 €
65	Autres charges de gestion courante	5 006 440 €
66	Charges financières	105 630 €
67	Charges exceptionnelles	244 000 €
022	Dépenses imprévues	2 084 053.44 €
<i>Total des dépenses réelles de fonctionnement</i>		<i>26 484 023.44 €</i>
023	Virement à la section d'investissement	3 364 667 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 479 295 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		31 327 985.44 €
RECETTES		
013	Atténuation de charges	180 000 €
70	Produits services, domaines	1 541 700 €
73	Impôts et taxes	17 453 278 €
74	Dotations et participations	7 860 356 €
75	Autres produits de gestion courante	778 679 €
77	Produits exceptionnels	420 000 €

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-05-DE



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

<i>Total des recettes réelles de fonctionnement</i>		28 234 013 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	150 000 €
TOTAL		28 384 013 €
002	Résultat reporté	2 943 972.44 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		31 327 985.44 €

En section d'investissement, les chapitres suivants :

Chapitre	Libellé	RAR 2019	Propositions 2020	RAR 2019 + propositions 2020
DEPENSES				
20	Immobilisations incorporelles	87 346.80 €	480 000 €	567 346.80 €
204	Subventions d'équipements versées	101 741.78 €	200 000 €	301 741.78 €
21	Immobilisations corporelles	1 130 288.61 €	2 500 000 €	3 630 288.61 €
23	Immobilisations en cours	2 855 105.94 €	3 256 000 €	6 111 105.94 €
<i>Total des dépenses d'équipement</i>		<i>4 174 483.13 €</i>	<i>6 436 000 €</i>	<i>10 610 483.13 €</i>
16	Emprunts		1 114 000 €	1 114 000 €
27	Autres immobilisations financières		283 851 €	283 851 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	30 000 €	150 000 €	180 000 €
041	Opérations patrimoniales		800 000 €	800 000 €
TOTAL		4 204 483.13 €	8 783 851 €	12 988 334.13 €
Résultat reporté			5 299 037.89 €	5 299 037.89 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 204 483.13 €	14 082 888.89 €	18 287 372.02 €
RECETTES				
13	Subventions d'investissement	4 513 526 €	1 014 208 €	5 527 734 €
<i>Total des recettes d'équipement</i>		<i>4 513 526 €</i>	<i>1 014 208 €</i>	<i>5 527 734 €</i>
10	Dotations	545 725 €	1 880 000 €	2 425 725 €
1068	Excédent de fonctionnement		4 444 270.02 €	4 444 270.02 €
165	Dépôts et cautionnements		7 000 €	7 000 €
27	Autres immobilisations financières		38 681 €	38 681 €
024	Produits des cessions		200 000 €	200 000 €
021	Virement de la section de fonctionnement		3 364 667 €	3 364 667 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 479 295 €	1 479 295 €
041	Opérations patrimoniales		800 000 €	800 000 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 059 251 €	13 228 121.02 €	18 287 372.02 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 de **Vire Normandie**.

Pour : 35 (dont 2 pouvoirs)
 Contre : 08 (dont 1 pouvoir)
 Abstention : 03

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les **états spéciaux des communes déléguées** comme suit :

	Dotations Animation Locale	Dotations gestion locale	Dotations d'investissement
COULONCES	12 000 €	196 350 €	78 200 €
MAISONCELLES LA JOURDAN	4 200 €	82 750 €	123 200 €
ROULLOURS	23 000 €	170 272 €	1 407 500 €
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE /LA LANDE VAUMONT	30 300 €	329 600 €	528 600 €
TRUTTEMER LE GRAND	4 500 €	122 370 €	71 200 €
TRUTTEMENT LE PETIT	1 900 €	24 010 €	75 000 €
VAUDRY	19 000 €	464 600 €	479 500 €
VIRE	2 715 000 €	3 240 000 €	3 042 500 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les **états spéciaux des communes déléguées**.

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe : **Lotissement le Pont de la Londe à COULONCES**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	103 004 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	103 004 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	154 459.77 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	154 459.77 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement Pont de la Londe à Coulonces**.

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement Les Ajoncs à Maisoncelles la Jourdan**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	45 100 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	45 100 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	48 680.39 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	48 680.39 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du **Lotissement Les Ajoncs à Maisoncelles la Jourdan**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement la Mahère à Saint-Germain de Tallevende – La Lande Vaumont.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	59 068.17 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	59 068.17 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	57 388.17 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	57 388.17 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement La Mahère à Saint Germain de Tallevende – La Lande Vaumont.**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement les Bleuets à Truttemer le Grand.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	115 320 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	115 320 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	86 050.27 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	111 000 €

Excédentaire 24 949.73 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement Les Bleuets à Truttemer le Grand**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-2000000004-0540

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement Le Fay à Vaudry**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	259 951.33 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	259 951.33 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	170 000 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	170 000 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement le Fay à Vaudry**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement La Mercerie à Vire**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	174 063 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	174 063 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	242 121.38 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	242 121.38 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **Lotissement La Mercerie à Vire**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Cinéma**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	467 514 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	467 514 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	117 496.18 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	117 496.18 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **Cinéma**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Village Equestre**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	167 101.42 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	167 101.42 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	282 811.97 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	282 811.97 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **Village Equestre**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Golf**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	295 740 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	295 740 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	82 060.67 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	82 060.67 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **Golf**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Locations des Salles de Vire Normandie**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	66 000 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	66 000 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **Locations des salles de Vire Normandie**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **SPANC** (Assainissement non collectif)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	44 971.57 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	44 971.57 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 719.57 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 719.57 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **SPANC**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe La **papillonnière**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	332 718.15 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	332 718.15 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 041.70 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 041.70 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **La papillonnière**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **La Papillonnière II**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 686 399.72 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 686 399.72 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 574 930.86 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 574 930.86 €

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **La papillonnière II**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **Les Neuvillières**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	452 224.52 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	452 224.52 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	446 937.64 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	446 937.64 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **les neuvillières**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe **La Doutée**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 254.20 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 254.20 €

SECTION d'INVESTISSEMENT	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	600 000 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 du budget annexe **La Doutée**

Pour : 46 (dont 3 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
 Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-200660176-2020080405-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Finances, Marchés publics

Objet :

**06 - Remboursement des arrhes et des
locations pour les salles des fêtes**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La crise sanitaire qui touche actuellement le pays, a contraint la commune de Vire Normandie à suspendre les manifestations et soirées privées prévues dans les différentes salles des fêtes des communes déléguées.

Certains particuliers ont versé des arrhes ou le montant de la location des salles des fêtes (Coulonces, Vaudry, Truttemer le Grand, St Germain de Tallevende et Maisoncelles la Jourdan) et demandent les remboursements.

Il est nécessaire de délibérer pour effectuer le remboursement des arrhes ou le montant de la location auprès des particuliers.

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- de rembourser les particuliers ayant versé des arrhes ou le montant de la location de la salle durant la période du confinement imposée par le gouvernement et jusqu'à l'autorisation de ne plus restreindre les manifestations.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le préfet : 27/07/2020

014-200060176-20200727-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Finances, Marchés publics

Objet :

07 - Garantie emprunt APAEI

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'APAEI du bocage Virois (Association d'utilité publique), a sollicité la Commune de Vire Normandie pour avoir un accord de principe afin de garantir un emprunt nécessaire à financer les travaux d'aménagement de la Maison Accueil Spécialisée au Bourg Lopin à Vire Normandie. Cette Maison d'Accueil Spécialisée a pour but d'accueillir des personnes en grande dépendance ayant besoin d'une aide humaine et technique permanente, proche et individualisée.

Les consultations auprès des organismes bancaires sont en cours, et les travaux commenceront au cours du dernier trimestre 2020.

Ce projet est estimé à 5 511 869 €, le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	MONTANT
Achat de terrains	295 000 €
Honoraires Architecte	443 376 €
Coût de construction	4 220 855 €
Provisions et aléas	330 188 €
Mobilier	162 470 €
Assurances	59 980 €
TOTAL DES DEPENSES	5 511 869 €
RECETTES	
Subvention CNSA	1 391 300 €
Fonds propres APAEI	200 000 €
Crédits non reconductibles	358 700 €
Provisions réglementées	210 000 €
Emprunt	3 351 869 €
TOTAL DES RECETTES	5 511 869 €

Une nouvelle délibération du Conseil Municipal sera nécessaire pour garantir le montant exact de l'emprunt avec toutes les pièces du contrat de prêt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- de donner un accord de principe pour garantir l'emprunt nécessaire aux travaux d'aménagement de la Maison Accueil Spécialisée.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
DEFFELIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014 2007072020

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Marchés publics

Objet :

08 - Délibération relative au lancement de l'accord-cadre de matériels et produits de nettoyage

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Il est nécessaire de lancer une consultation de fourniture et livraison de matériels et produits de nettoyage pour les services et écoles de Vire Normandie. Cette consultation prendrait la forme d'un accord-cadre sans minimum ni maximum pour une durée de douze mois reconductible trois fois douze mois et serait lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La consultation serait allotie comme suit :

Lot(s)	Désignation
1	Droguerie, matériel de nettoyage
2	Produits de nettoyage
3	Ouates
4	Sacs poubelle
5	Produits ergonomiques

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0
2-Qualité des produits évaluée au regard des échantillons remis à l'appui de l'offre	35.0
3-Méthodologie d'exécution des prestations mise en œuvre : description de la gestion dématérialisée des commandes, de la méthode de livraison et de la formation des agents	20.0

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





4-Performances en matière de protection de l'environnement: maîtrise et diminution des consommations d'énergies, réduction des déchets, réduction de l'empreinte carbone, baisse de la consommation des déchets, veille au déploiement des gammes écologiques	10.0
5-Politique de reprise des produits (non satisfaisants, endommagés ou erreur de commande)	5.0

Après avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les conditions de la consultation de fourniture et livraison de matériels et produits de nettoyage pour les services et écoles de Vire Normandie,
- D'autoriser le lancement de la consultation,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres de fourniture et livraison de matériels et produits de nettoyage et tout document afférent.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

JeunesseObjet :**09 - Avenant MJC**

Nadine LETELLIER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Pour répondre aux enjeux qui concernent notamment les jeunes, il faut pour le territoire virois un projet éducatif ambitieux, capable de valoriser toutes les formes d'apprentissage, tous les savoirs (dont ceux issus de l'expérience), capable aussi de reconnaître toutes les formes d'intelligence, conceptuelle mais aussi intuitive, manuelle, sensible.

Ce projet éducatif ambitieux doit se concrétiser par des axes d'interventions et des programmes d'actions clairs et partagés avec les grands partenaires de la collectivité, dont la Maison des Jeunes et de la Culture.

Le cadre dans lequel se construit ce projet éducatif global se précise de plus en plus avec :

- Le renouvellement à venir d'une nouvelle convention « ville apprenante » avec l'Education Nationale notamment,
- Le contenu de la nouvelle Convention territoriale globale (CTG) qui sera conclue avec la CAF du Calvados pour les années 2021 et suivantes,
- Le développement du projet éducatif territorial pour faire de Vire Normandie un territoire solidaire et apprenant.

Dans ce contexte, dans les prochains mois, les relations de la MJC avec la collectivité doivent se traduire par une nouvelle convention pluriannuelle qui est à parfaire et à finaliser, également pour les années 2021 et suivantes.

L'avenant à la convention, signée le 8 janvier 2020 entre la commune nouvelle de Vire Normandie et l'association Maison des Jeunes et de la Culture de Vire Normandie, arrive à son terme le 31 août 2020.

Dans l'attente de l'élaboration de la nouvelle convention pluriannuelle, et pour permettre le versement d'acomptes financiers assurant ainsi le fonctionnement normal de l'association, cette convention doit être à nouveau prolongée par avenant pour la période du 1er septembre 2020 au 30 juin 2021.

Ce nouvel avenant vous est présenté en annexe de la présente délibération, accompagné du récapitulatif des participations de la Ville au bénéfice de la M.J.C.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



En effet, au mois de Mai 2020, l'association et la collectivité ont trouvé un accord pour mener au cours de l'automne prochain une analyse approfondie de leur relation partenariale permettant :

- De conforter la relation partenariale existante,
- De préciser les axes d'interventions et les programmes d'actions de l'association et ceux des services municipaux dans un objectif de complémentarité,
- D'organiser l'évaluation des actions de l'association,
- De trouver un accord sur un modèle économique de la relation partenariale, soutenable pour la collectivité au regard de ses capacités contributives, en intégrant les effets de la crise sanitaire, et sur une prospective pluriannuelle.

Concrètement, la Collectivité et la MJC collaborent à l'organisation des missions suivantes :

- Gestion de centres de loisirs maternel et élémentaire (3 / 11 ans) sur le temps extrascolaire.
- Gestion de la ludothèque
- Gestion du secteur jeunesse (12 / 18 ans),
- Gestion de loisirs quotidiens à destination de tous les publics
- Gestion de la base de loisirs de la Dathée.

Aux termes de la convention pluriannuel qui fait l'objet de l'avenant, les financements attribués par la Commune à la MJC se décomposent d'une part fixe et d'une part variable.

La somme versée en part fixe, est proratisée pour les 10 mois qui correspondent à la période de l'avenant.

Cette somme sera versée sous réserve du respect des obligations de chacun des parties définies dans le présent avenant à la convention.

Ainsi, pour l'exercice 1^{er} septembre 2020 - 30 juin 2021, les concours financiers de la commune se répartissent comme suit (montants correspondant à la durée d'exercice de l'avenant) :

- Subvention de fonctionnement part fixe : 347 549 €

dont surcoût voile pour les écoles de Vire Normandie : 3 375 €

dont financement du poste animateur jeunesse : 31 250 €

-Part variable, aide aux familles : 61 496 € (montant prévisionnel, à ajuster en fonction du nombre d'enfants accueillis)

Une part variable, qui dépend du nombre d'enfants accueillis dans l'année, complètera en effet la part fixe.

TOTAL des financements accordés à la MJC pour la durée de l'exercice correspondant à l'avenant (1^{er} septembre au 30 juin 2021), **au titre de la part fixe** : 347 549 €.

Il est précisé que Vire Normandie versera la part de financement qui lui incombe suivant le calendrier des versements fixés dans l'avenant à la convention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, de bien vouloir :

- Autoriser M. le Maire ou son représentant, à signer **la convention** de partenariat, d'objectifs et de moyens pour l'exercice 1^{er} septembre 2020 – 30 juin 2021 avec la MJC, **telle qu'annexée**
- Autoriser le versement de la subvention de fonctionnement octroyée à la MJC par la commune de Vire Normandie, telle que détaillée à l'article I de l'annexe relative aux dispositions financières de la convention.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé réception par le Maire de l'Intérieur

014200060176-20200728-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Patrimoine, Amélioration de l'Habitat,
Affaires Foncières, Développement Local

Objet :

**10 - Programme Local de l'Habitat (PLH) –
Opération Programmée d'Amélioration de
l'Habitat (OPAH) – Subventions aux
particuliers**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Communauté de Communes de Vire substituée depuis le 1^{er} janvier 2016 par la commune de Vire Normandie, a signé une convention avec l'ANAH le 31 mai 2014 permettant la mise en place du suivi-animation de l'OPAH qui se déroulera sur la période 2014-2017.

Le dispositif prévoit une subvention complémentaire à celle de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) au profit des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs selon le barème indiqué ci-dessous :

POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS :

	Vire Normandie (<i>toute commune déléguée</i>)		Primes supplémentaires (<i>centre-ville de Vire</i>)
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
1 - Lutte contre l'habitat indigne			
Revenus « modestes »	10 %	2500 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
2 - Logement très dégradé			
Revenus « modestes »	5 %	2150 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
3 - Sécurité salubrité			
Revenus « modestes »	5 %	400 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
4 - Autonomie de la personne			
Revenus « modestes »	10 %	1100 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

5 - Lutte contre la précarité énergétique			
Revenus « modestes » et « très modestes »		Prime de 1000 €	+ 1000 €
6 - Prime assainissement autonome*			
Revenus « modestes » et « très modestes »	10 % des travaux ANC	1000 €	-

* dans le cadre d'une réhabilitation du logement. Les cibles prioritaires de cette action sont les logements ne disposant pas d'un système d'assainissement et les installations existantes dont la réhabilitation est considérée comme urgente par le SPANC.

POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS :

	Vire Normandie (toute commune déléguée)		Primes supplémentaires (centre-ville de Vire)
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
1 - Lutte contre l'habitat indigne			
Niveau « social » et « très social »	10 %	3400 €	-
2 - Logement très dégradé			
Niveau « social » et « très social »	5 %	2350 €	-
3 - Sécurité salubrité			
Niveau « social » et « très social »	5%	1300 €	-
4 - Logement dégradé			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
5 - Autonomie de la personne			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
6 – RSD non décence			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
7 – Travaux d'amélioration de la performance énergétique			
Niveau « social » et « très social »	10 %	2600 €	+ 1 000 €
8 - Primes sorties de vacance*			
Niveau « intermédiaire »		1000 €	+ 1 500 €
Niveau « social » et « très social »		2000 €	+ 3 000 €

* Primes accordées pour la remise sur le marché des logements vacants depuis 2 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année N-2. Pour bénéficier de cette prime, le logement doit faire l'objet de travaux d'amélioration. La vacance sera justifiée à partir du fichier transmis par la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



POUR LES COPROPRIETES :

	Vire Normandie (toute commune déléguée)		Primes supplémentaires (centre-ville de Vire)
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
Installation d'un ascenseur	Prime de 5000 €		+ 5 000 €
Travaux sur les parties communes	5 %	5 000 €	5 %

Dans ce cadre, les dossiers dont le numéro figure dans le tableau annexé au présent rapport ont réalisé des travaux conformes aux objectifs de l'OPAH et peuvent prétendre à des subventions d'un montant global de 14 844 € (Vire Normandie) et de 5000 € (comme déléguée de Vire) pour un montant total de travaux de 235 790 € TTC, concernant 12 logements.

Vu la convention d'OPAH adoptée par délibération n°1 du Conseil Communautaire le 06 mars 2014.

Vu la prolongation de l'OPAH d'une durée de 2 ans, faisant l'objet d'un avenant à la Convention initiale, adoptée par délibération n°41 du Conseil Municipal le 29 mai 2017,

Vu la seconde prorogation à titre exceptionnelle de l'OPAH d'une durée de 6 mois, adoptée par délibération n°8 du Conseil Municipal le 1^{er} avril 2019,

Vu l'arrêté N° 86-15 portant création d'une commune nouvelle Vire Normandie, et notamment son article 7.

Suivant l'avis favorable du Bureau municipal, le Conseil Municipal de Vire Normandie est invité :

- à autoriser le versement des primes visées en annexe, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH.
- à dire que la dépense d'un montant total 14 844 € sera imputé au compte 2042 de Vire Normandie.
- à dire que la dépense d'un montant total 5000 € sera imputé à l'état spécial de la commune déléguée de Vire.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception de l'Intérieur

014200060176-20200727-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

**Patrimoine, Amélioration de l'Habitat,
Affaires Foncières, Développement Local**

Objet :

11 - PLH – Action n° 2 – opération façade

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté lors du Conseil de la Communauté de Communes de Vire du 4 mars 2013, définit, pour une durée de six ans, la politique du logement au niveau local, et en constitue le principal dispositif. A travers l'orientation n°1, la commune de Vire Normandie a souhaité créer une dynamique de rénovation et de mise à niveau du parc privé de logements.

En parallèle de la rénovation « intérieure » des logements, initiée par la mise en œuvre de l'OPAH, il apparaît nécessaire d'accompagner cette dynamique par la mise en valeur de l'architecture locale, et notamment celle de la reconstruction, qui doit encore être reconnue. Cette politique est spécifiquement prévue dans le Programme Local de l'Habitat, orientation 1 : Requalifier le parc privé, action n° 2 : Mettre en place une opération sur les façades. Elle contribuera en outre, à accompagner les efforts d'aménagement urbain réalisés par les collectivités, à l'entretien du patrimoine mais aussi à la promotion d'un cadre de vie agréable.

La commune de Vire Normandie a ainsi souhaité engager une démarche incitative visant à encourager les propriétaires à réaliser des travaux de valorisation de leurs façades, dans le respect des préconisations locales.

Dans ce cadre, le dossier, mentionné ci-dessous, respectent les critères d'éligibilité :

→ Dossier n°U1922 :

- localisation de l'immeuble dans le périmètre de l'opération ;
- document d'urbanisme validé avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France : respect des prescriptions
- type de travaux subventionnable : Traitement des cheminées, nettoyage et traitement hydrofuge de la façade, rénovation de la toiture.

Ce dossier peut ainsi prétendre à une aide de 5000 € (2500 € de Vire Normandie et 2500 € de la commune déléguée de Vire) soit 25 % du montant HT des travaux établi à 22 853,70 € HT, plafonné à 5000 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



La DAACT, ainsi que les factures ont été réceptionnées. De plus, une visite de conformité a été réalisée fin février 2020 et valide les travaux.

→ Dossier n°U1817 :

- localisation de l'immeuble dans le périmètre de l'opération ;
- document d'urbanisme validé avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France : respect des prescriptions
- type de travaux subventionnable : Nettoyage de la façade; Réfection des bétons, Mise en valeurs des modénatures, Remplacement des ferronneries, travaux de charpente toiture et isolation.

Ce dossier peut ainsi prétendre à une aide de 16 000 € (8000 € de Vire Normandie et 8000 € de la commune déléguée de Vire) soit 8 % du montant HT des travaux établi à 283 188,36 € HT, plafonné à 16 000 €.

La DAACT, ainsi que les factures ont été réceptionnées. De plus, une visite de conformité a été réalisée début 2020 et valide les travaux.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal il est donc proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, de bien vouloir :

- autoriser le versement de l'aide concernant ces dossiers,
- dire que la dépense d'un montant total de 10 500 € sera imputée au compte 2042 de Vire Normandie.
- dire que la dépense d'un montant total de 10 500 € sera imputée à l'état spécial de la commune déléguée de Vire.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception de l'intérieur

014200060176-20200727-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

**Patrimoine, Amélioration de l'Habitat,
Affaires Foncières, Développement Local**

Objet :

**12 - PLH – Action n° 15 : accession à la
propriété – Subventions aux particuliers**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté lors du Conseil de la Communauté de Communes de Vire du 4 mars 2013, définit, pour une durée de six ans, la politique du logement au niveau local, et en constitue le principal dispositif. Cette politique de l'habitat s'articule autour d'un objectif majeur : Favoriser le retour des habitants sur la commune de Vire Normandie. Le PLH fixe un objectif de 229 logements en accession, dont 82 en accession sociale, en créant les conditions favorables à l'installation des ménages sur notre territoire.

Cette action prévoit ainsi des incitations en faveur de l'accession à la propriété : pour les logements neufs, une prime de 4000 €, et pour les logements anciens une prime de 4000 €, sous conditions. De même, depuis une délibération en date du 4 juillet 2018 venant modifier le règlement d'attribution de l'aide à l'accession à la propriété, une prime de 500 € par enfant dans la limite de 1500 € s'ajoute à la prime initiale de 4000 €.

Dans ce cadre, les personnes dont le nom figure ci-dessous respectent les critères d'éligibilité établis dans le règlement de l'action n°15, à savoir :

- Localisation du logement en zone U ou 1NA pour les communes couvertes par le PLU, et en centre-bourg pour les autres communes, en respectant des critères de densité pour le neuf ;
- Occupation du logement à titre de résidence principale ;
- RT2012 ou amélioration de la performance énergétique sur la base d'un bouquet de travaux pour les logements anciens ;
- Critères de revenus respectant les plafonds de ressources du PTZ+.

Ces dossiers peuvent ainsi prétendre à une prime :

➔ Madame C. et Monsieur A. (dossier n°47_2018) :

- Acquisition d'un terrain de 575m²
- Construction d'une maison individuelle de type T4
- Le logement neuf terminé respecte la RT2012
- Réception de la DAACT le 23/04/2020
- 2 enfants
- Prime de 5 000 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





→ Madame J. (dossier n°59_2019) :

- Acquisition d'un logement ancien de 70m²
- Réception de l'Attestation d'acquisition du logement
- Réalisation de travaux : isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres donnant sur l'extérieur, installation d'un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable
- Réception des factures
- Réception de la DAACT le 17/06/2020
- 1 enfant
- Prime de 4500 €

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le versement de la prime pour ce dossier ;
- De dire que la dépense d'un montant total de 9 500 € sera imputée au compte 2042 de Vire Normandie.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014200050176-20200727-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

**Patrimoine, Amélioration de l'Habitat,
Affaires Foncières, Développement Local**

Objet :

**13 -Aide à l'accèsion à la propriété (pour la
construction neuve)**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vire Normandie conduit depuis plusieurs années une politique active en matière d'habitat. La commune s'est engagée dans des actions destinées à améliorer la qualité de l'habitat et à renforcer son attractivité avec la mise en place d'un Programme Local de l'Habitat en 2013. D'une durée de 6 ans, celui-ci a pris fin en mars 2019. Certaines actions comme l'aide à l'accèsion à la propriété, ont toutefois été poursuivies jusqu'à la fin novembre 2019.

Afin de poursuivre la dynamique d'amélioration du bâti portée par l'OPAH qui s'est achevée fin 2019, la commune de Vire Normandie a décidé de lancer un nouveau programme d'amélioration de l'habitat qui se traduit par la mise en place de deux opérations programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH de Droit Commun et OPAH RU). Ce nouveau programme reprendra notamment certains dispositifs du PLH : Opération Façade, aide à l'accèsion à la propriété pour l'achat et la réhabilitation d'un logement ancien (plus de 15 ans).

En parallèle et dans un objectif de renforcement de l'attractivité territoriale pour les ménages, l'ambition est aussi de faire perdurer l'aide à l'accèsion à la propriété pour l'achat d'un terrain et la construction d'un logement neuf. Cette aide sous conditions sera matérialisée par une subvention de 2000 € par ménage éligible.

Règlement :

Les opérations éligibles : projet de logement par un particulier, et situé dans des opérations de maîtrise d'ouvrage publique (terrains vendus par les collectivités) en zone U ou 1AU du PLU.

Conditions d'obtention de l'aide :

- Occuper le logement à titre de résidence principale (cela signifie que le logement doit être occupé au moins huit mois par an) dans un délai d'un an suivant la déclaration d'achèvement des travaux ou l'acquisition du logement,
- Réglementation thermique : respecter la réglementation thermique 2012
- Critère d'éligibilité sociale : le demandeur de l'aide doit respecter les plafonds de ressources du PTZ, sans être forcément bénéficiaire du prêt

Nature et Montants des aides : l'aide financière prendra la forme d'une subvention directe, versée au particulier. Le montant de l'aide s'élève à 2000 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





Décision d'attribution : Une commission d'examen sera créée pour la décision d'attribution. Un formulaire de demande et des pièces justificatives permettront à la commission de se prononcer.

Modalités de versement de l'aide: sur présentation de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT), du certificat de respect de la Réglementation Thermique 2012, et d'une copie de l'acte d'acquisition du terrain,

Suite l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- D'adopter le dispositif de mise en œuvre de l'aide à l'accession à la propriété pour la construction neuve sur la base des critères tel que présenté ci-dessus : opérations éligibles, conditions d'obtention, nature et montant, décision d'attribution, modalités de versement,
- D'autoriser M. le Maire à signer ou déléguer la signature, les décisions d'attribution de subventions aux particuliers.

Votants : **46** (43 membres présents + 3 pouvoirs)

Vote :

Pour :	44
Contre :	2 (dont 1 pouvoir)
Abstentions :	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception de l'Intérieur

014200060176-20200727-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLICUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Ressources Humaines

Objet :

14 - Création d'un emploi à temps complet d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

La commune déléguée de Vaudry a un agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe qui est à temps non complet à hauteur de 34H07 hebdomadaire. Il s'avère que ce temps de travail dans le cadre de l'annualisation du temps de travail est celui d'un temps complet

Il est proposé de permettre la création d'un emploi à temps complet sur le grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2020.

Il vous sera proposé à l'issue de l'avis du comité technique de délibérer sur la suppression d'un emploi à temps non complet à hauteur de 34H07.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de créer un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2020.
- Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception de l'Intérieur

014200060176-20200728-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Ressources Humaines

Objet :

15 - Convention cadre de partenariat de formation professionnelle territorialisée relative à la mise en œuvre d'actions de formation INTRA entre le CNFPT et la Commune de Vire Normandie

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La formation professionnelle tout au long de la vie représente l'un des principaux leviers de la gestion des compétences et constitue l'outil privilégié de la stratégie de développement qualitatif des services publics locaux.

Le dispositif issu de la loi du 19 février 2007 a renforcé les droits individuels et collectifs à la formation des agents territoriaux qui s'exercent selon un jeu de responsabilités croisées entre les agents, les employeurs et le CNFPT.

La présente convention, établie pour une durée d'un an et est renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans, a pour objet de déterminer les modalités de réalisation des actions de formation dites « INTRA » que la Commune de Vire Normandie souhaite confier à la délégation Caen Normandie du CNFPT.

Les formations « INTRA » sont des actions collectives qui se déroulent sur le territoire de la commune et uniquement pour des agents de la commune. Les actions sont déterminées par la commune en lien avec le CNFPT. En fonction des thématiques, ces formations peuvent être payantes (facturation à la collectivité en plus des cotisations) ou financées par les cotisations versées au CNFPT.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	☒			
DESMOTTES Nicole	☒			
MARY Gérard	☒			
ROSSI Annie	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
MADELAINE Catherine	☒			
MALOISEL Gilles	☒			
BALLE Marie-Noelle	☒			
GALLIER Pierre-Henri	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
PICOT Régis	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
VELANY Guy	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
BAZIN Lucien	☒			
MOREL Marie-Odile	☒			
DROULLON Joël	☒			
ROBBES Martine	☒			
CHENEL Fernand	☒			
LE DREAU Nathalie	☒			
DUMONT Eric	☒			
COIGNARD Cindy	☒			
MALFON Philippe	☒			
LETELLIER Nadine	☒			

Accusé réception par le Maire de l'Intérieur

014200060176-20200727-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Ressources Humaines

Objet :

16 - Délibération sur la signature des conventions dans le cadre du chantier d'insertion

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Commune de Vire Normandie est engagée dans une démarche d'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi. Dans ce cadre, elle est agréée en tant qu'atelier et chantier d'insertion.

Les chantiers d'insertion ont une durée de 8 mois à compter du 1^{er} février 2020. Pour l'année 2020, le chantier principal est le château du Cotin pour divers travaux d'aménagement intérieur (cloisons, planchers, parquets) et de rénovation extérieure du bâti (peinture, fenêtres, volets, rambarde d'escalier). D'autres chantiers annexes sont prévus comme la création d'un mur acoustique aux espaces verts, la création d'une case à matériaux au golf de la Dathée ou la pose d'enduits de finition au musée.

Pour ces chantiers d'insertion, 8 personnes sont recrutées sous la forme de CDDI. Pour cette année, selon les conseils de la DIRECCTE et de Pôle Emploi, la Commune de Vire Normandie propose un contrat CDDI de 4 mois renouvelable une fois plutôt qu'un seul contrat de 8 mois. Ce qui permet de pouvoir recruter d'autres personnes en difficultés si au cours de la période un ou plusieurs agents recrutés abandonnent le dispositif.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer :

- la convention quadripartite (DIRECCTE, Conseil départemental et Pôle Emploi) qui reconnaît la qualité de structure d'insertion ;
- la convention avec le Département actant d'une participation financière dans le cadre de la mise en place d'actions d'insertion ;
- les contrats de travail relatifs au recrutements des agents sous contrat d'insertion.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention quadripartite (DIRECCTE, Conseil départemental et Pôle Emploi) qui reconnaît la qualité de structure d'insertion.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Département actant d'une participation financière dans le cadre de la mise en place d'actions d'insertion.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats de travail relatifs au recrutements des agents sous contrat d'insertion.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception de l'Intérieur

014200060176-20200727-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Ressources Humaines

Objet :

17 - Création de postes dans le cadre du dispositif Contrat unique d'insertion (CUI) - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) Parcours emploi compétences (PEC)

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi dans les conditions, ci-après.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements et s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Le contrat concernera le budget de Vire Normandie pour un poste de peintre auprès du service Bâtiment de la Direction des services techniques.

La personne recrutée sera chargée de réaliser les missions suivantes :

- Réaliser des travaux d'apprêts (nettoyage, égrenage, ponçage) ;
- Appliquer des revêtements muraux (papier peint, à peindre ou à coller, toile de verre, revêtement PVC) et des sols ;
- Appliquer de la peinture ou des produits couvrants dans des constructions neuves ou anciennes ;
- Réaliser des traçages pour les jeux ;
- Réparer des revêtements muraux en peinture ou en lés ;
- Réaliser des ravalements de façades ;
- Remplacer des vitres simples ou isolantes sur tous types de menuiserie ;
- Remettre en état des mobiliers (meublier urbain, meubles...) ;
- Appliquer les bonnes procédures de manutention et de sécurisation du chantier.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec l'Etat et le contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





Il est demandé au Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de :

- **DECIDER** de créer un poste en contrat dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences » à compter du 1^{er} octobre 2020.
- **PRECISER** que le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 12 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- **PRECISER** que la durée du travail est fixée à 24 heures par semaine.
- **INDIQUER** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.
- **AUTORISER** l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014 200060176 20200727-17-DE

Accusé de réception - Centre de l'Intérieur

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Travaux, Systèmes d'Information, Transition Energétique

Objet :

**18 - Lancement d'une consultation pour la
fourniture et la livraison de signalisations
horizontales et verticales**

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Afin que la commune de Vire Normandie puisse acheter du matériel de signalisation verticale et horizontale, il est nécessaire de lancer un accord-cadre de fourniture.

Il s'agirait d'un appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique et sous la forme d'un accord-cadre sans minimum avec maximum (articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique) donnant lieu à l'émission de bons de commande. L'accord-cadre serait d'une durée de douze mois reconductible trois fois douze mois avec un montant estimatif de 300 000 € HT pour 4 ans.

Cet accord-cadre se composerait de 2 lots.

Lot 1 : « Fourniture et livraison de la Signalisation Horizontale » pour un montant estimé à 150 000 € HT pour toute la durée de l'accord-cadre.

Lot 2 : « Fourniture et livraison de la Signalisation Verticale » pour un montant estimé à 150 000 € HT pour toute la durée de l'accord-cadre.

Une entreprise pourra répondre aux 2 lots et être attributaire d'un ou des deux lots.

Dispositions de l'accord-cadre :

- Sans aucune variante
- Sans négociation avec les candidats

Lors de l'analyse des plis, les candidats seront évalués sur leurs capacités économiques et financières mais également sur leurs capacités professionnelles et techniques.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





Leurs offres seraient quant à elles évaluées selon les critères de jugement suivants :

Critères d'analyse	Pourcentage sous critère	Pourcentage critère
1 - Prix		60 %
2 - Valeur technique		20 %
Le délai de réapprovisionnement et de livraison	20 %	
3 - Performances en matière de protection de l'environnement		20 %
3-1 La gestion des déchets (traitement, valorisation, récupération...)	10 %	
3-2 Un tableau avec la composition des produits	10 %	

Formule de notation du critère de prix pour les lots 1 et 2

Il sera noté sur 60 points selon la méthode consistant à appliquer le bordereau de prix remis par les candidats à deux détails quantitatifs estimatifs (DQE) non publié et non communiqué à ces derniers « méthode dite du chantier masqué ». La note attribuée sera calculée selon la formule suivante :

$$N_i = (P_m / P_i) \times 60$$

* N_i est la note attribuée au soumissionnaire dont l'offre est analysée

* P_i est le prix (total des deux DQE) de l'offre analysée

* P_m est le prix de l'offre (total des deux DQE) la moins disante

Une offre anormalement basse rejetée par décision du pouvoir adjudicateur ne sera pas prise en compte comme offre la plus faible dans le calcul de la note du prix des offres.

Formule de notation des sous-critères de valeur technique et de la performance en matière de protection de l'environnement pour les lots 1 et 2

La notation suivante sera appliquée :

0 point = aucun élément remis, 3 points = insuffisant,

5 points = moyen, information générale 8 points = satisfaisant, éléments spécifiques et détaillés,

10 points = très satisfaisant, proposition présentant un avantage.

Les valeurs des critères seront additionnées afin d'obtenir la note finale de l'entreprise. L'entreprise qui disposera de la note la plus élevée, sera considérée comme celle qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Il est en conséquence demandé au Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de valider les points suivants :

- Le principe de la consultation, son mode de dévolution et les critères d'attribution précédemment évoqués.
- D'autoriser M. Le Maire, ou son représentant, à lancer un accord-cadre de fourniture et livraison de signalisations verticales et horizontales, à signer les accords-cadres correspondants ainsi que toutes pièces y afférant.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

01420068017620260729-163DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Travaux, Systèmes d'Information, Transition Energétique

Objet :

19 - Lancement d'une consultation pour l'entretien et la maintenance de l'éclairage public, de l'éclairage des stades, de la signalisation lumineuse, de la sonorisation et matériels divers

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'accord-cadre d'entretien / maintenance d'éclairage public de la commune déléguée de Vire arrivera à son terme le 27 Octobre 2020.

Afin d'assurer le maintien et la préservation des installations d'éclairage de Vire Normandie, un nouvel accord-cadre doit être lancé. Il s'agit d'un accord-cadre à tranches qui inclura en tranche ferme l'entretien et la maintenance des installations situées sur le périmètre de la commune déléguée de Vire (4201 foyers dont 1214 foyers équipés sodium, 1613 foyers équipés de leds, 1237 foyers équipés sources, 137 foyers de hauteur supérieure à 18 mètres, 76 armoires, etc.) sur un estimatif compris entre 130 000€ et 160 000€ TTC annuel et en tranches optionnelles l'entretien et la maintenance des installations situées sur les 7 autres communes déléguées de la commune nouvelle.

La consultation serait lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La durée de l'accord-cadre sera de 4 ans fermes et les tranches optionnelles levées au fur et à mesure des besoins.

Le calendrier de la consultation est le suivant :

- Elaboration du DCE par le Service Ingénierie : de Juin à Août 2020,
- Publicité : Septembre/Octobre 2020,
- Attribution de l'accord-cadre : Janvier 2021.

Cet accord-cadre inclura notamment : l'entretien et la maintenance de l'éclairage public et de l'éclairage des stades, l'entretien et la maintenance de la sonorisation, l'entretien et la maintenance de la signalisation lumineuse, ainsi que des prestations diverses.

Lors de l'analyse des plis, les candidats seront évalués sur leurs capacités économiques et financières mais également sur leurs capacités professionnelles et techniques. Leurs offres seront quant à elles évaluées selon les critères de jugement suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



- **Prix des prestations (60 %)** calculé au regard de la DPGF et du DQE des soumissionnaires de la manière suivante :

▪ 40% au regard de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) des prestations de maintenance. Une note est attribuée par comparaison entre le montant proposé par le candidat dans sa DPGF et le montant de la DPGF de l'offre la moins disante, selon la formule :

$$Ni = 40 \times (Pm / Pi)$$

* Ni est la note attribuée au candidat

* Pi est le prix de l'offre (DPGF) du candidat

* Pm est le prix de l'offre (DPGF) la moins disante

▪ 20% au regard du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) des travaux.

Il sera noté sur 20 points selon la méthode consistant à appliquer le bordereau de prix remis par les candidats à trois détails quantitatif estimatif (DQE) non publié et non communiqué à ces derniers « méthode dite du chantier masqué ».

La note attribuée sera calculée selon la formule suivante :

$$Ni = (Pm / Pi) \times 20$$

* Ni est la note attribuée au soumissionnaire dont l'offre est analysée

* Pi est le prix (total des trois DQE) de l'offre analysée

* Pm est le prix de l'offre (total des trois DQE) la moins disante

Une offre anormalement basse rejetée par décision du pouvoir adjudicateur ne sera pas prise en compte comme offre la plus faible dans le calcul de la note du prix des offres.

- **Valeur technique : 30 % ;**

Sous-critère n°1 : la méthodologie d'organisation (moyens humains et matériels) - **10 pts**

Sous-critère n°2 : Indication des délais d'interventions classé par catégorie (et la procédure mise en place (tableau à compléter) - **15 pts**

Sous-critère n°3 : Fourniture des éléments de partage des données informatique (SIG) - **5 pts**

- **Performances en matière de protection de l'environnement : 10%**

La gestion des déchets (traitement, valorisation, récupération...)

Formule de notation des sous-critères de valeur technique et de la performance en matière de protection de l'environnement

La notation suivante sera appliquée :

0 point = aucun élément remis, 3 points = insuffisant,

5 points = moyen, information générale 8 points = satisfaisant, éléments spécifiques et détaillés,

10 points = très satisfaisant, proposition présentant un avantage.

Les valeurs des critères seront additionnées afin d'obtenir la note finale de l'entreprise. L'entreprise qui disposera de la note la plus élevée, sera considérée comme celle qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Il est en conséquence demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de valider les points suivants :

- Le principe de la consultation, son mode de dévolution et les critères d'attribution précédemment évoqués.
- D'autoriser M. Le Maire, ou son représentant, à lancer un accord-cadre de service, à signer l'accord-cadre correspondant ainsi que toutes pièces y afférant.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

01420068017620260729-139DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Travaux, Systèmes d'Information, Transition Energétique

Objet :

20 - Lancement d'une consultation pour des travaux de signalisation horizontale et verticale

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année, la commune de Vire Normandie dispose d'un accord-cadre permettant de réaliser des travaux de signalisation horizontale. Celui-ci se termine en octobre 2020. De plus, la commune de Vire Normandie ne dispose plus d'un accord-cadre permettant de réaliser des travaux de signalisation verticale. Il est donc nécessaire de relancer une nouvelle procédure.

Il s'agirait d'un accord-cadre sans minimum avec maximum (articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique) donnant lieu à l'émission de bons de commande et décomposé ainsi :

- Lot 1 : « Fourniture et mise en œuvre de la Signalisation Horizontale » pour un montant estimé à 350 000 € HT pour toute la durée de l'accord-cadre.

- Lot 2 : « Fourniture et mise en œuvre de la Signalisation Verticale » pour un montant estimé à 300 000 € HT pour toute la durée de l'accord-cadre.

L'accord-cadre serait lancé selon la procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique pour une durée de douze mois reconductible trois fois douze mois.

Une entreprise pourra répondre aux 2 lots est être attributaire d'un ou des deux lots.

Lors de l'analyse des plis, les candidats seront évalués sur leurs capacités économiques et financières mais également sur leurs capacités professionnelles et techniques.

Leurs offres seraient quant à elles évaluées selon les critères de jugement suivants :

Critères d'analyse	Pourcentage sous critère	Pourcentage critère
1 - Prix		60 %
2 - Valeur technique		30 %
2-1 la méthodologie d'organisation (moyens humains et matériels)	10 %	
2-2 Un tableau faisant apparaître le détail du délai d'intervention à	10 %	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



partir du bon de commande		
2-3 Les fiches techniques des matériaux	10 %	
3 - Performances en matière de protection de l'environnement		10 %
3-1 La gestion des déchets (traitement, valorisation, récupération...)	5 %	
3-2 Un tableau avec la composition des produits	5 %	

Formule de notation du critère de prix pour les lots 1 et 2

Il sera noté sur 60 points selon la méthode consistant à appliquer le bordereau de prix remis par les candidats à deux détails quantitatifs estimatifs (DQE) non publiés et non communiqués à ces derniers « méthode dite du chantier masqué ». La note attribuée sera calculée selon la formule suivante :

$$N_i = (P_m / P_i) \times 60$$

- * Ni est la note attribuée au soumissionnaire dont l'offre est analysée
- * Pi est le prix (total des deux DQE) de l'offre analysée
- * Pm est le prix de l'offre (total des deux DQE) la moins disante

Une offre anormalement basse rejetée par décision du pouvoir adjudicateur ne sera pas prise en compte comme offre la plus faible dans le calcul de la note du prix des offres.

Formule de notation des sous-critères de valeur technique et de la performance en matière de protection de l'environnement pour les lots 1 et 2

La notation suivante sera appliquée :

- 0 point = aucun élément remis, 3 points = insuffisant,
- 5 points = moyen, information générale
- 8 points = satisfaisant, éléments spécifiques et détaillés,
- 10 points = très satisfaisant, proposition présentant un avantage.

Les valeurs des critères seront additionnées afin d'obtenir la note finale de l'entreprise. L'entreprise qui disposera de la note la plus élevée, sera considérée comme celle qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Il est en conséquence demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, de valider les points suivants :

- Le principe de la consultation, son mode de dévolution et les critères d'attribution précédemment évoqués.
- D'autoriser M. Le Maire, ou son représentant, à lancer un accord-cadre de travaux de signalisation horizontale et verticale, à signer les accords-cadres correspondants ainsi que toutes pièces y afférant.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014 200060176 20200729-20-DE

Accusé de réception - Maire

Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

**Affaires juridiques, Foncières, Patrimoine,
Amélioration de l'Habitat et Développement Local**

Objet :

**21 - Village équestre de Vire Normandie –
travaux d'aménagement et d'extension**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Région Normandie a lancé un appel à projet en mars 2020 qui a pour but d'accompagner le développement d'activités économiques en lien avec les équidés dans les zones rurales, il s'intègre dans le dispositif 6.4.1 « Soutien aux investissements de la Filière Equine » des Programmes de Développement Rural 2014-2020 pour le Département du Calvados.

La Municipalité a décidé de réaliser des travaux d'aménagement et d'extension du village équestre afin de redémarrer l'activité équestre et relancer un poney-club à destination des enfants puis créer une offre de proximité.

Les aménagements projetés consistent d'abord d'adapter le village équestre au nouveau partage de ses locaux entre la SARL Haras de Vire et la Société Hippique et ensuite d'adapter le village équestre aux activités de ses nouveaux locataires ainsi que de l'optimiser. La Commune a prévu un programme de travaux, pour un montant total de **217 000 € TTC**, sur le site.

La réalisation de cet équipement très attendu des amateurs et passionnés par la filière équine est un réel outil de promotion du sport notamment par l'accueil de publics différents pour un territoire qui a besoin de maintenir une attractivité nécessaire à la fidélisation de la population.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de promouvoir le sport équestre d'initiation à la pratique du cheval à destination des jeunes publics.

Il est ainsi demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région Normandie et de tous autres organismes, une subvention aussi large que possible et à signer tous documents ou convention à intervenir.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé réception - Mairie de Vire Normandie - Direction de l'Intérieur

014200060176-20200727-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

**Affaires juridiques, Foncières, Patrimoine,
Amélioration de l'Habitat et Développement Local**

Objet :

**22 - Validation de l'avenant au bail rural avec
la SARL HARAS DE VIRE pour le centre
équestre.**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La commune de VIRE NORMANDIE est propriétaire du centre équestre, situé 1 rue des Ecuyères à VIRE NORMANDIE, parcelle BT 92. Il a été classé dans le domaine privé de la commune par délibération du conseil municipal en date du 1^{er} avril 2019.

La commune a recherché un acteur privé susceptible de maintenir une activité équestre sur le site du centre équestre. La SARL HARAS DE VIRE a proposé de louer une partie des locaux et espaces afin d'y exercer une activité d'équitation. L'activité d'équitation étant assimilée à une activité agricole, il convient de réaliser un bail rural.

Considérant que la SARL HARAS DE VIRE est déjà preneur d'un bail rural auprès de la commune pour des locaux et espaces attenants en parcelle BT 91 et BT 92 au sein du complexe du Village Equestre du Bocage Virois, il est proposé d'y intégrer par avenant les locaux et espaces supplémentaires du centre équestre.

Par ailleurs la SARL HARAS DE VIRE s'engage dans d'importants travaux d'améliorations du centre équestre. En principe le preneur a droit à une indemnisation pour ces travaux en fin de bail, selon l'article L 411-69 du code rural. Mais il est plutôt prévu de renoncer à plusieurs années de fermage afin d'indemniser en cours de bail, et non en fin de bail, la SARL HARAS DE VIRE pour ses travaux.

Si cette demande recueille votre accord, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29.

Vu le code rural et de la pêche maritime.

Vu la délibération du conseil municipal de VIRE NORMANDIE en date du 1^{er} avril 2019 pour la désaffectation et le déclassement du centre équestre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Vu le bail rural en date du 21/12/2016 entre la commune de VIRE NORMANDIE en sa qualité de bailleur et la SARL HARAS DE VIRE en sa qualité de preneur.

Considérant la vacance des locaux du centre équestre, situé 1 rue des Ecuycères à VIRE NORMANDIE, parcelle BT 92, et appartenant au domaine privé de la commune. Considérant que dans l'attente de la signature de l'avenant, la SARL HARAS a loué les locaux à la commune jusqu'au 31 août 2020.

Considérant la proposition de la SARL HARAS DE VIRE, de louer une partie du centre équestre pour y exercer une activité d'étalonnage.

Considérant les travaux envisagés par la commune sur le site du centre équestre.

Considérant les travaux envisagés par la SARL HARAS DE VIRE et la nécessité d'indemniser la SARL HARAS DE VIRE pour ceux-ci en fin ou en cours de bail.

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE :

- D'autoriser, au sein du centre équestre situé 1 rue des Ecuycères à VIRE NORMANDIE, parcelle BT 92 et 91, la location à la SARL HARAS DE VIRE d'environ 7 800 m² de locaux et espaces comprenant :
 - 2 paddocks.
 - Une partie du paddock attenant à la carrière. Ses limites résulteront d'un accord ultérieur avec la commune.
 - Une partie du passage couvert qui comprend 12 boxes de 9,65 m², 3 stabulations de 19,5 m², une stalle de 11,80 m² et une sellerie de 17,30 m².
 - Le bâtiment annexe un espace de stockage de 94,10 m².

La partie des espaces extérieurs, de manœuvres et l'aire de stockage transitoire du fumier ainsi qu'ils figurent sous teintes verte sur le plan demeuré ci-annexé font partie de la location.

- La location de cette partie du centre équestre est intégrée, par avenant, au bail rural 21/12/2016 existant entre la commune et la SARL HARAS DE VIRE pour des espaces et locaux attenants. La location est donc soumise au régime des baux ruraux.
- L'avenant prend effet à compter du 1^{er} septembre 2020. Sa durée est celle restant au bail rural, qui se termine le 31 décembre 2033. Les conditions de renouvellement du bail rural s'appliquent à l'avenant.
- La SARL HARAS DE VIRE est redevable auprès de la commune d'un fermage supplémentaire de 350 euros HT par mois. Ce fermage supplémentaire s'additionne au fermage déjà prévu dans le bail rural du 21/12/2016. Par ailleurs la SARL HARAS assume ses charges.
- Sur la durée du bail rural, la commune prévoit dans l'avenant de réaliser les travaux listés ci-après, qui seront intégrés au bail rural sans qu'il soit besoin de procéder à un nouvel avenant, pour un investissement estimé à 73 000 euros. Il ne s'agit toutefois pas d'un engagement contractuel.
 - Agrandissement des 2 ouvertures,
 - Grille de séparation dans l'écurie intérieure, ,
 - Logement modulaire,
 - Portail et lisse côté fumièrè.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Le maire, ou son représentant, est habilité à passer et à signer le ou les marchés correspondants et toutes les pièces afférentes.

- Sur la durée du bail rural, la SARL HARAS DE VIRE prévoit de réaliser les travaux listés ci après. L'investissement est estimé à 43 500 euros HT.
 - Clôtures,
 - Aménagement pour box.
- Afin d'indemniser le preneur pour les améliorations qu'il apporte au fond loué, le bailleur renonce à 39 150 euros HT de fermages annuels. Ce montant correspond à 90 % du montant des travaux réalisés par le preneur. Ce montant permet de prendre en compte l'amortissement de ces travaux. En conséquence le preneur ne sera pas redevable du fermage sur 55 mois, soit jusqu'au 31/03/2025. Le montant de cette renonciation de fermage par le bailleur est réputé compenser les améliorations apportées par le preneur. Le preneur devra transmettre au bailleur les factures des travaux entrepris, afin de justifier les améliorations apportées. En contrepartie de cette remise des loyers, le preneur ne pourra pas prétendre à une indemnité en fin de bail pour les améliorations qu'il aura apporté au fond loué. Il est en effet entendu entre le preneur et le bailleur que la remise des loyers est une indemnisation suffisante.
- D'habiliter le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents devant permettre de concrétiser ce dossier.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception de l'Intérieur

014200060176-20200727-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

**Affaires juridiques, Foncières, Patrimoine,
Amélioration de l'Habitat et Développement Local**

Objet :

**23 - Lancement d'une consultation pour le
programme de travaux d'éclairage public 2020**

Éric DUMONT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Un marché est nécessaire pour accomplir le programme de travaux dans le domaine de l'éclairage public pour l'année 2020 sur la commune déléguée de Vire. Le nouveau marché public se présente sous la forme d'une procédure adaptée, pour une durée d'exécution maximale de 5 mois (dont 1 mois de préparation) à compter de l'émission de l'ordre de service de lancement.

Etabli sous la forme d'un marché à prix unitaires en un lot unique, le marché se fonde sur un estimatif de 250 000 €.

Lors de l'analyse des plis, les candidats seront évalués sur leurs capacités économiques et financières mais également sur leurs capacités professionnelles et techniques. Leurs offres seront quant à elles évaluées selon les critères de jugement suivants :

- **Prix** : 60 % ;
- **Valeur technique** : 30 % ;

Sous-critère n°1 : la méthodologie d'organisation (moyens humains et matériels) - **10 pts**

Sous-critère n°2 : Le programme d'exécution détaillée et accompagnée d'un planning (durée prévisionnelle des travaux par rue) - **10 pts**

Sous-critère n°3 : Tableau des fournitures (fournisseurs marques modèle ...) + les fiches techniques du matériel - **10 pts**

- **Performances en matière de protection de l'environnement** : 10%
La gestion des déchets (traitement, valorisation, récupération...)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Formule de notation du critère de prix

Chaque note est attribuée par comparaison entre le montant proposé par le candidat et le montant de l'offre la moins disante, selon la formule : $Ni = 60 \times (Pm / Pi)$

- * Ni est la note attribuée au candidat
- * Pi est le prix de l'offre du candidat
- * Pm est le prix de l'offre la moins disante

Une offre anormalement basse rejetée par décision du pouvoir adjudicateur ne sera pas prise en compte comme offre la plus faible dans le calcul de la note du prix des offres.

Formule de notation des sous-critères de valeur technique et de la performance en matière de protection de l'environnement

La notation suivante sera appliquée :

- 0 point = aucun élément remis, 3 points = insuffisant,
- 5 points = moyen, information générale 8 points = satisfaisant, éléments spécifiques et détaillés,
- 10 points = très satisfaisant, proposition présentant un avantage.

Les valeurs des critères seront additionnées afin d'obtenir la note finale de l'entreprise. L'entreprise qui disposera de la note la plus élevée, sera considérée comme celle qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Il est en conséquence demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, de valider les points suivants :

- Le principe de la consultation, son mode de dévolution et les critères d'attribution précédemment évoqués.
- D'autoriser M. Le Maire, ou son représentant, à lancer un marché public de travaux, à signer le marché correspondant ainsi que toutes pièces y afférant.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0142006044620200720

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

**Affaires juridiques, Foncières, Patrimoine,
Amélioration de l'Habitat et Développement Local**

Objet :

24 - Validation du protocole d'accord transactionnel pour le mur de M. et Mme POUPION

Lyliane MAINCENT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le mur dit de la BESNARDIERE, en bordure des parcelles AH 76 et 77, soutient la ruelle de la Besnardière. Il a une fonction de soutient de la voie publique indispensable à celle-ci. Pourtant la question de la propriété de ce mur a toujours opposé la commune aux propriétaires des parcelles AH 76 et 77. En effet les propriétaires de ces parcelles ont toujours demandé à ce que la commune reconnaisse sa propriété sur ce mur, sans qu'une reconnaissance complète ne soit jamais formalisée par la commune.

Par ailleurs, le mur se dégrade et présente des signes de fragilité. Il y a un risque d'effondrement du mur si les travaux nécessaires ne sont pas entrepris.

Il est donc proposé de reconnaître la propriété de la commune sur ce mur de la BESNARDIERE, en bordure des parcelles AH 76 et 77, qui soutient la ruelle de la Besnardière. Il est proposé de classer ce mur dans le domaine public communal en tant qu'accessoire indispensable au soutient de la voirie communale. Il est proposé d'autoriser le maire à faire entreprendre les travaux nécessaires pour résoudre le risque d'effondrement du mur. Il est proposé d'autoriser le maire à signer avec les propriétaires des parcelles AH 76 et 77 le protocole d'accord transactionnel qui organise les conditions de cette reconnaissance.

Si cette demande recueille votre accord, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales.

Vu les articles L2111-2 et 2111-14 du code général de la propriété des personnes publiques.

Vu l'article L141-3 du code de la voirie routière.

Vu l'article 2044 du code civil.

Vu le protocole d'accord transactionnel entre la commune et les propriétaires des parcelles AH 76 et 77.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





Considérant que le mur dit de la BESNARDIERE en bordure des parcelles AH 76 et 77 assure une fonction de soutien de la voie publique indispensable à celle-ci. Considérant que le mur est de ce fait un accessoire indispensable au soutien de la ruelle de la Besnardière.

Considérant que dans un document de la reconstruction, en date du 17/08/1955, le Maire de l'époque écrit pour sa demande d'indemnités au Ministère du logement et de la reconstruction que le mur de la Besnardière « *appartient à la ville depuis un temps immémorial* ». (archives départementales, boîtes 1542W13 dossier 5298SP et 1571W10351 n°406 F).

Considérant que dans le protocole d'accord proposé, les propriétaires des parcelles AH 76 et 77 dénoncent l'accord du 20 mai 1998 dans lequel un partage de propriété avait été établi avec la commune. En effet ledit accord était infondé et ne reposait pas sur une interprétation juste du droit existant. Le mur étant déjà un accessoire indispensable au soutien de la voie publique et ne pouvait de ce fait être partagé puisque le domaine public est inaliénable.

Considérant que dans le protocole d'accord proposé, la commune se reconnaît propriétaire du mur et se réserve le droit d'arasé la partie haute du mur qui ne soutient pas la voirie. Les propriétaires des parcelles AH 76 et 77 doivent entretenir leur terrain de sorte à ce que le mur ne subisse aucune altération de leur fait ou autre chose.

Considérant que dans le protocole d'accord proposé la commune assume tous les frais d'actes notariés, constats d'huissiers, ou plans de géomètres nécessaires à ce dossier.

Considérant que dans le protocole d'accord proposé les deux parties s'engagent sur une clause de confidentialité du protocole vis-à-vis des tiers.

Considérant que dans le protocole d'accord proposé, les deux parties renoncent à tous recours ou demandes indemnitaire à l'encontre de l'une ou de l'autre pour un défaut d'entretien passé sur le mur dit de la Besnardière.

Considérant l'état dégradé du mur qui présente des signes de fragilité faisant craindre un effondrement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE :

- De reconnaître la commune propriétaire du mur soutenant la ruelle de la Besnardière, en bordure des parcelles AH 76 et 77, comme appartenant à la commune en tant qu'accessoire indispensable au soutien de la voirie communale.
- De classer le mur de la Besnardière (en bordure des parcelles AH 76 et 77) dans le domaine public de la commune, en tant qu'accessoire indispensable au soutien de la voirie communale.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le protocole d'accord transactionnel entre la commune et les propriétaires des parcelles AH 76 et 77.
- D'autoriser les travaux nécessaires pour résoudre le risque d'effondrement du mur, pour l'instant estimés à 50 000 HT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le dossier d'autorisation d'urbanisme correspondant concernant la réalisation de cette opération,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à passer et à signer le ou les marchés correspondants et toutes les pièces afférentes.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception de l'Intérieur

014200060176-20200727-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Affaires juridiques, Foncières, Patrimoine
Amélioration de l'Habitat et Développement Local

Objet :

25 - Acquisition d'une portion des parcelles AL n° 38, 39 et 40 Rue de la Delotière et travaux de démolition/reconstruction

Lyliane MAINCENT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Afin de permettre à la commune de Vire Normandie d'élargir la voie Publique, dont l'étroitesse présente un danger et gêne le passage des véhicules de secours, les propriétaires des parcelles AL 38, 39 et 40 acceptent de céder à la commune à titre onéreux, une bande de terrain, de 62 m², bordant la rue de la Delotière sur les parcelles AL 38, 39 et 40

Si cette proposition recueille votre accord, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante :
Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions des articles L2121-29, L2241-1 et L2122-21 (7°) du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article 2044 du code civil.

Vu les articles L 111-1 et L 141-3 du code de la voirie routière.

Vu l'article L 2111-14 du code général de la propriété des personnes publiques.

Vu le protocole d'accord transactionnel entre la commune et les propriétaires des parcelles (ci-joint en annexe).

Vu le plan de bornage (ci-joint en annexe).

Considérant la nécessité d'accroître la largeur de la voie publique dont l'étroitesse au point dudit mur gêne le passage des véhicules de secours et présente un danger pour les usagers.

Considérant que le protocole d'accord prévoit l'acquisition à titre onéreux par la commune d'une partie des parcelles AL 38, 39 et 40. Considérant que le protocole prévoit la démolition et la reconstruction en nouvelle limite séparative du mur de clôture des parcelles AL 38, 39 et d'une partie du bâtiment en AL 40. Que le montant de ces travaux est estimé à 40 000 euros HT. Considérant que le protocole prévoit les conditions dans lesquelles les travaux s'effectueront. Considérant que le nouveau mur de clôture et le bâtiment appartiendront en pleine propriété aux propriétaires des parcelles AL 38, 39 et 40. Considérant que le protocole prévoit que les deux parties renoncent mutuellement à tous recours ou demandes indemnitaires à l'encontre de l'une ou de l'autre concernant l'objet de l'accord.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





Considérant que le protocole prévoit que la commune s'engage à débiter les travaux avant le 1er janvier 2021. Sauf accord entre les parties, le protocole sera caduc si la commune n'engage aucuns travaux avant le 1er janvier 2021. De même et sauf accord entre les parties, la cession prévue sera nulle et le prix de vente restitué à la commune.

Considérant que les frais de mutation et frais de bornage seront à la charge de la Commune de Vire Normandie ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser l'acquisition, pour un montant de 6050 €, d'une partie des parcelles AL 38, 39 et 40 situées rue de la Delotière à Vire dont la superficie est de 62 m², selon le plan de bornage annexé.
- De classer le parcellaire à acquérir dans la voirie communale.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte authentique qui sera rédigé par l'Office Notarial Virois à Vire Normandie ainsi que tous documents devant permettre de concrétiser ce dossier.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le dossier d'autorisation d'urbanisme correspondant concernant la réalisation de cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le **protocole d'accord transactionnel ci-joint** entre la commune et les propriétaires des parcelles.
- D'autoriser les travaux de démolition et de reconstruction par la commune, du mur de clôture en parcelle AL 38 et 39 et d'une partie du bâtiment en parcelle AL 40, estimés à 40 000 euros HT.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à passer et à signer le ou les marchés correspondants et toutes les pièces afférentes.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

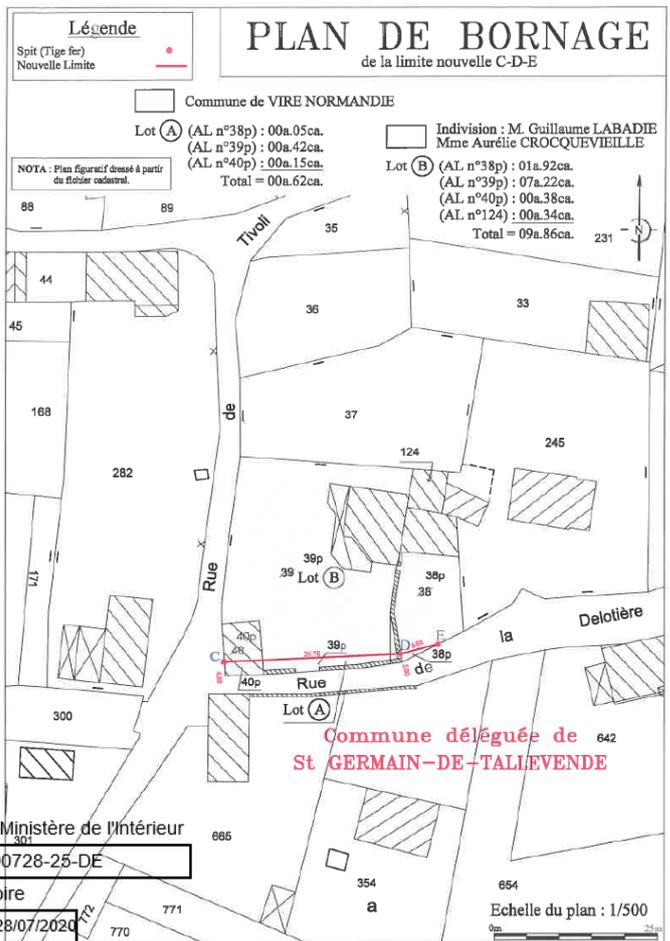
Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

PLAN DE LOCALISATION



PLAN DE BORNAGE

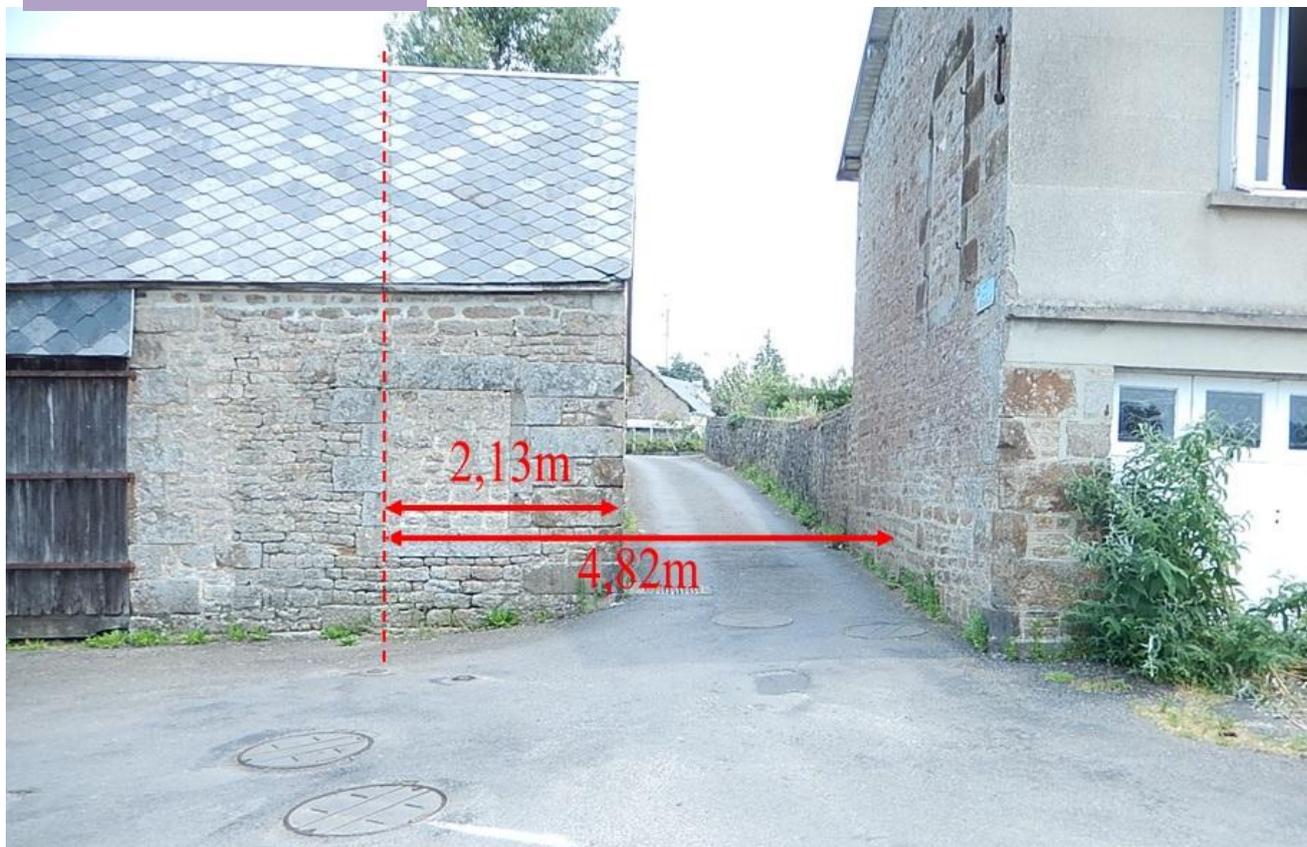


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 014-200060176-20200728-25-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 28/07/2020
 Affichage : 28/07/2020

conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

PHOTO



ANNEXES

ACQUEREUR	Commune de Vire Normandie
PROPRIETAIRES VENDEURS	M. LABADIE et Mme CROCQUEVIEILLE
ADRESSE DE LA PORTION DE PARCELLE A ACQUERIR	Rue de la Delotière
REFERENCE DE LA PORTION DE PARCELLE A ACQUERIR	AL 38, 39 et 40
SURFACE A ACQUERIR	62 m ²
PRIX D'ACQUISITION	6050 €
CONDITIONS D'ACQUISITION	Frais de mutation (notaire) et Frais de bornage : à la charge exclusive de la Commune de Vire Normandie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014200060176-20200728-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

**Affaires juridiques, Foncières, Patrimoine,
Amélioration de l'Habitat et Développement Local**

Objet :

**26 - Proposition d'achat d'un terrain à la
Papillonnière - Parcelle AS 645p**

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du 10 février 2020, autorisant la mise en vente d'une portion de la parcelle AS 645p soit 900 m²env ;

VU l'avis du service du domaine sur la valeur vénale de ce bien à 15 €/m² avec une marge de négociation de 10 % en date du 05 mars 2020 ;

VU la proposition d'achat faite pour ce bien à 16 €/m² et se déclinant comme précisé au tableau ci-après détaillé en annexe I ;

CONSIDERANT que la commune de Vire Normandie, est propriétaire de la parcelle AS 645p située à la Papillonnière rue de Caen ;

CONSIDERANT que les frais de bornage et les frais de mutation seront à la charge de l'acquéreur ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord :

- à la vente d'une portion de la parcelle AS 645 située à la Papillonnière à Vire aux personnes et selon les conditions détaillées aux annexes I ci-jointes.
- Autorise le bornage de la parcelle pour détacher 900 m²env.
- Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de vente qui sera rédigé par l'office notarial virois à Vire Normandie ainsi que tous documents relatifs à cette transaction et, notamment, l'acte administratif ou authentique constatant le transfert de propriété des immeubles communaux concernés par cette transaction du patrimoine de l'ancienne commune de Vire vers celui de la commune nouvelle de Vire Normandie.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



	N° de lot	Surface ⁽¹⁾	Référence cadastrale	Adresse postale	Tarif de cession ^{(2) (3)}	Identité de l'acquéreur	Notaire chargé de la transaction ⁽²⁾	Estimation du Domaine
Parcelle la Papillonnière	-	900m ² env	AS n°645p	Rue de Caen	16 €/m ²	SCING IMMO	Office Notarial Virois	15,00 € (avis du 05.03.2020)

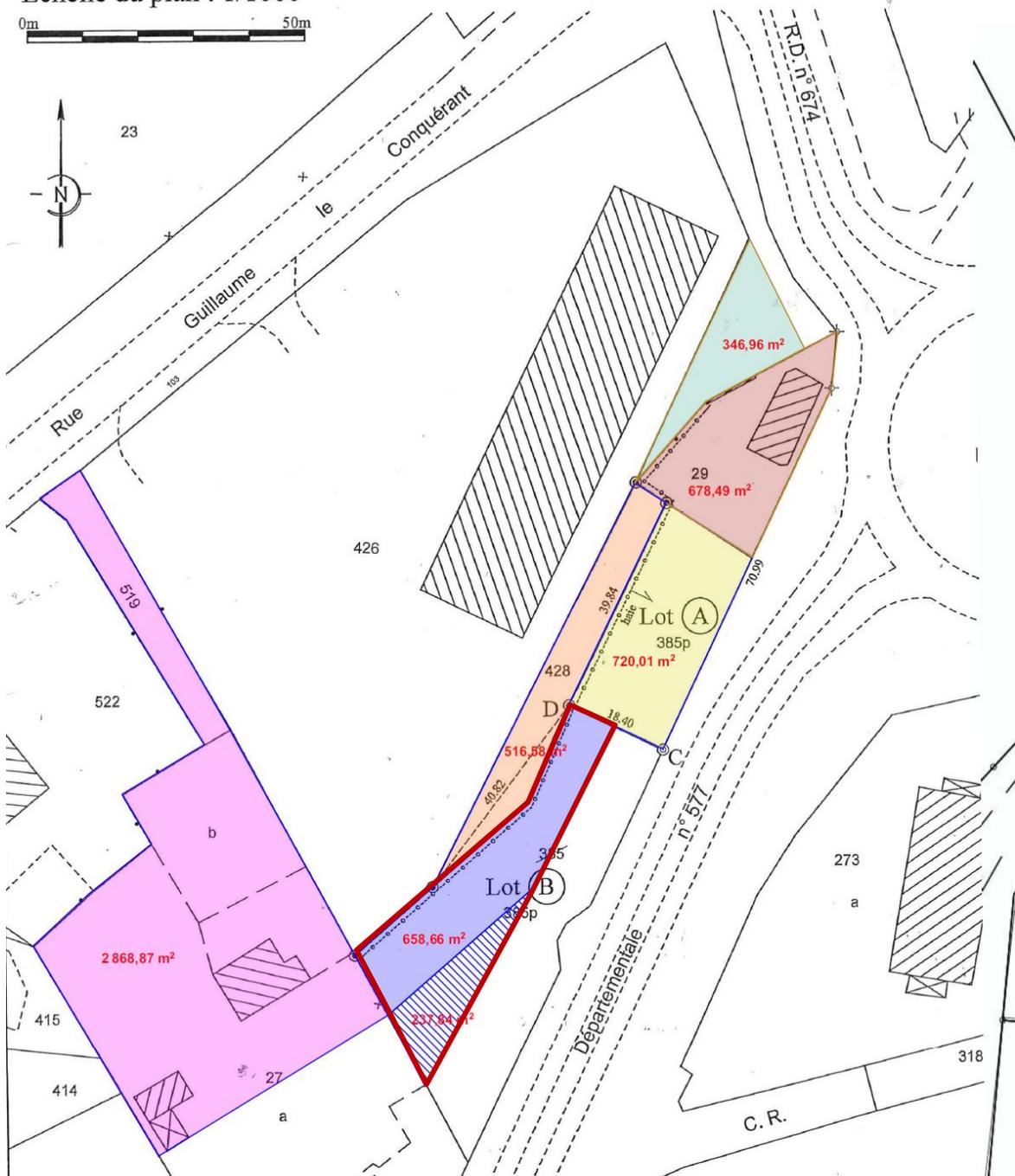
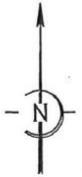
⁽¹⁾ **Surface à définir** après bornage.

⁽²⁾ L'acte de vente sera signé auprès des études notariales viroises au choix des acquéreurs. Les frais de mutation seront à la charge exclusive des acquéreurs. Les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

⁽³⁾ Les frais de mise en service des réseaux eau potable (EPo), eaux usées (EU) et eaux pluviales (EPI) sont établis par les Services Eau et Assainissement de Vire Normandie et réglés directement par les futurs propriétaires et distinctement du prix d'achat du terrain, après facturation.

PLANS

Echelle du plan : 1/1000



Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

**Affaires juridiques, Foncières, Patrimoine,
Amélioration de l'Habitat et Développement Local**

Objet :

**27 - Proposition d'achat par TDF d'une portion
de parcelle AM n° 634 à La Besnardière et de la
parcelle K n°511 au lieudit Le Pré des Vaux à
Saint Germain de Tallevende**

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du 10 Février 2020, autorisant la mise en vente des parcelles AM n° 634 et AK n°511 ;

VU l'avis de France Domaine sur la valeur vénale de ce bien à 200 000 € avec une marge de négociation de 10% en date du 15 Juin 2020 ;

VU la proposition d'acquisition faite pour ces deux biens à 200 000 € pour l'ensemble et se déclinant comme précisé au tableau ci-après détaillé en annexe I ;

CONSIDERANT que la Ville de Vire, commune déléguée de Vire Normandie, est propriétaire de la parcelle AM 634 située rue du Square de la Besnardière à Vire ;

CONSIDERANT que la Ville de Saint Germain de Tallevende la Lande Vaumont, commune déléguée de Vire Normandie, est propriétaire de la parcelle K 511 située au lieudit le Pré des Vaux à Saint Germain ;

CONSIDERANT que la commune de Vire Normandie a entrepris une prospective sur la gestion de patrimoine afin de dégager des marges de manœuvres financières ;

CONSIDERANT que la proposition d'achat est faite par le locataire occupant ;

CONSIDERANT que les frais de bornage et les frais de mutation seront à la charge de l'acquéreur ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





CONSIDERANT que la parcelle AM 634 présente les caractéristiques suivantes : parcelle bâtie avec implantation d'une antenne relais – superficie totale de 1113 m² et que l'acquéreur souhaite acheter 315 m² de cette parcelle selon plan ci-joint ;

CONSIDERANT que la parcelle K 511 présente les caractéristiques suivantes : parcelle bâtie avec implantation d'une antenne relais – superficie de 336 m² ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord :

- à la en vente d'une portion de la parcelle AM 634 située à la Besnardière à Vire et de l'ensemble de la parcelle K 511 située au lieudit le Pré des Vaux à Saint Germain de Tallevende.
- autorise le bornage de la parcelle AM 634 pour détacher 315 m².
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de vente qui sera rédigé par l'Office Notarial Virois à Vire Normandie ainsi que tous documents relatifs à cette transaction et, notamment, l'acte administratif ou authentique constatant le transfert de propriété des immeubles communaux concernés par cette transaction du patrimoine de l'ancienne commune de Vire vers celui de la commune nouvelle de Vire Normandie.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Annexe I :

	N° de lot	Surface	Référence cadastrale	Adresse postale	Tarif de cession (1) (2)	Identité de l'acquéreur	Notaire chargé de la transaction (1)	Estimation du Domaine
Parcelle la Besnardière et le Pré des Vaux	-	315m ² et 336m ²	AM n°634p et K n°511	La Besnardière et le Pré des Vaux	200 000 €	Société TDF	Office Notarial Virois	200 000 € (avis du 15 Juin 2020)

(1) L'acte de vente sera signé auprès des études notariales viroises au choix des acquéreurs. Les frais de mutation seront à la charge exclusive des acquéreurs. Les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

(2) Les frais de mise en service des réseaux eau potable (EPO), eaux usées (EU) et eaux pluviales (EPI) sont établis par les Services Eau et Assainissement de Vire Normandie et réglés directement par les futurs propriétaires et distinctement du prix d'achat du terrain, après facturation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

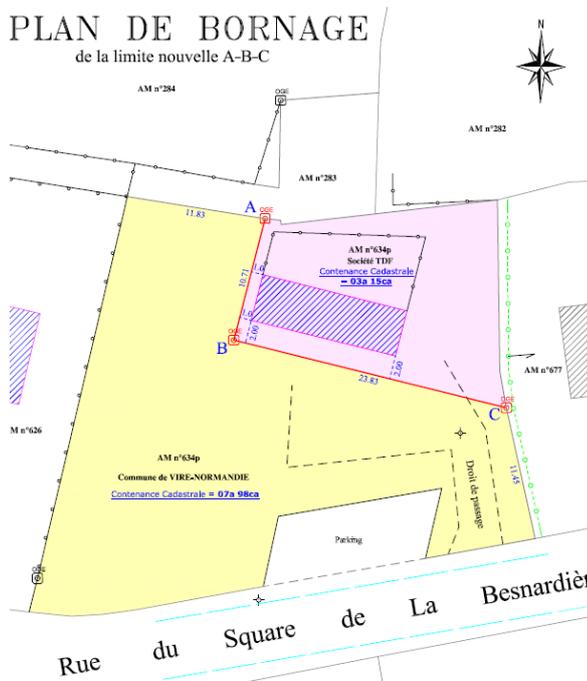
LOCALISATIONS

PARCELLE AM 634



PLANS ANNEXE A LA DELIBERATION

PLAN DE BORNAGE
de la limite nouvelle A-B-C



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

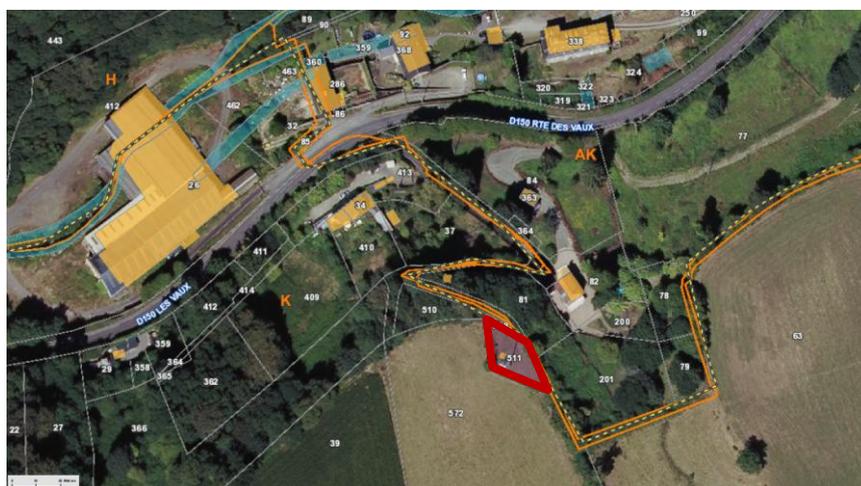
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LOCALISATIONS

PARCELLE K 511



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

PHOTOS

AM 634 - La Besnardière



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014200060176-20200728-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Affaires juridiques, Foncières, Patrimoine
Amélioration de l'Habitat et Développement Local

Objet :

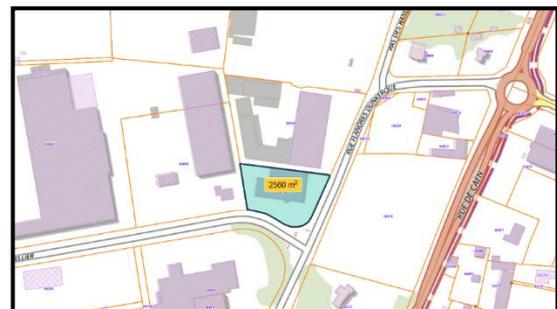
**28 - Société BLC Pièces – Installation classée
pour la protection de l'environnement**

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

PREAMBULE

La société BLC PIECES, représentée par M. Remy HAUSTAN, gérant, a sollicité l'Etat pour la création d'une activité d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules terrestres hors d'usage sur le territoire de VIRE NORMANDIE au 1 rue Flandre Dunkerque à VIRE parcelle BB 0005.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





Cette activité, créatrice de pollutions et de nuisances, est réglementée au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) par le code de l'environnement et notamment avec l'article R. 512-46-133 du même code qui dispose que le conseil municipal de la Commune emplacement du projet de l'ICPE puisse exprimer son avis sur la création de cette activité.

En complément de cet avis, une consultation du public est organisée et un registre est tenu en mairie à partir 29 juin 2020 jusqu'au 27 juillet 2020. L'ensemble de cette consultation sera transmis au service instructeur de l'Etat. Ainsi, s'agissant d'un projet de plus de 100 m² et au vue de la demande transmise par l'Etat le 03 juin 2020 pour l'instruction de ce dossier, il est demandé au conseil municipal de donner un avis sur la création de cette activité.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Environnement et son article R. 512-46-13,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement sur le territoire de Vire Normandie
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014200060176-20200729-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200729-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Sports, Associations

Objet :

29 - Subventions aux associations

Fernand CHENEL, Marie-Odile MOREL et Olivier FAUDET ne prennent pas part au vote.

Marie-Noëlle BALLÉ/Philippe MALLÉON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Lors de sa séance du mercredi 22 avril 2020, la Commission Sport Vie Associative propose les subventions 2020 aux associations présentes dans le tableau ci-dessous :

Vire Normandie Subventions 2020	
Des 8 communes déléguées	
ADPCR défense et promotion du chemin de fer	500 €
USEP	3 500 €
Mission locale pour CLLAJ	9 000 €
USMVire Natation créneaux aquavire 9/12e 60000	45 000 €
les bélougas plongée créneaux aquavire 9/12 50000	37 500 €
Société Agriculture	1 560 €
De plusieurs communes déléguées	
alcool assistance croix d'or	500 €
BPAC	200 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)	550 €
Les Fleurs de la Mémoire	150 €
Société de Chasse intercommunale de Saint Martin de Tvde, St Manvieu, Coulonces, Campagnolles	150 €
A.P.A.E.I. du Bocage Virois et de la Suisse Normande	800 €
Croix rouge	500 €
Ligue contre le Cancer VIRE	300 €
Noël pour tous	800 €
Restos du Cœur	2 000 €
Secours catholique	500 €
Secours Populaire – Comité de VIRE	500 €
Téléthon AFM	350 €

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 04/08/2020



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

VIRE	
1 - vie associative	-
-	-
ADVOCACY	1 500 €
Amicale des Anciens de la Police Viroise	100 €
animation emploi calvados (ae 14)	4 000 €
ALBV ex AVF	500 €
bridge club de vire	1 500 €
Club des Amis du 3ème âge – Vire	3 000 €
Club du 3ème âge de Saint-Martin-de-Tallevende	1 600 €
Comité de Coordination des Associations d'Ancien Combattants et Sociétés Patriotiques de Vire	510 €
Comité de Jumelage VIRE/ SANTA-FE	1 100 €
Comité de Jumelage VIRE/BAUNATAL	1 100 €
Comité de Jumelage VIRE/SACELE	1 100 €
Comité de Jumelage VIRE/TOTNES	1 100 €
Comité des fêtes de Saint Martin de Tallevende	3 000 €
CREAN - Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands	1 700 €
Faire Play	1 500 €
Groupe Ornithologique Normand	450 €
Les Amis du Vynil	200 €
les photographes du bocage	200 €
Les Vieux Volants Virois	400 €
tous ensemble (ex Mon Quartier et Moi)	1 100 €
UFC que choisir	300 €
2 – Enseignement et Formation	-
Amicale Laïque des Ecoles Publiques de Vire	5 650 €
Association Sportive Institut Saint-Jean Eudes	400 €
Association Catholique Viroise	
<u>Ecole maternelle : St Joseph</u>	
Frais de fonctionnement 48*970	46 560 €
Fournitures scolaires 48*40	1 920 €
<u>Ecole élémentaire : St Joseph</u>	
Frais de fonctionnement 84*465	39 060 €
Fournitures scolaires 84*40	3 360 €
Maison des lycéens du lycée curie (ex FSE Lycée Curie)	800 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

3 – Culture	-
Amicale des bretons Kevrenn an daou loupard	850 €
asso cie du lit qui grince	200 €
Arts virois	250 €
Association des parents d'élèves du conservatoire	100 €
La Loure (musiques et traditions orales de Normandie)	5 000 €
les musicales du bocage	800 €
les vespérales	1 000 €
Les Virevoltés festival et projets 2020	65 000 €
Les Virevoltés ■ gestion de spectacles à La Halle	10 000 €
musique classique jeunes talents	3 000 €
Orchestre d'Harmonie sub fonct	13 484 €
T.R.A.C.(Théâtre Recherche Action Culturelle)	400 €
Université Inter Age de Basse Normandie	700 €
4 – Sports et Jeunesse	-
Union sportive Municipale Viroise	139 190 €
Association du football Virois	61 383 €
BICROSS BMX	8 647 €
Vélo club du bocage	3 630 €
Nouvelle Société de Tir de Vire	8 295 €
ELAN GYM	15 628 €
Rugby Club du Bocage Virois	12 641 €
les Bélougas Club subaquatique	6 352 €
GOLF de Vire la Dathée	10 616 €
PETANQUE club de Vire	700 €
Vir'king raid	1 000 €
Karaté club de Vire	300 €
les Eagles bowling	1 000 €
Sécurité sportive Viroise	300 €
Gym Volontaire (GPSF)	1 200 €
Boules Lyonnaises	500 €
sans forme ni chemin	300 €
Myrolls - La dathée en folie	5 000 €
5 – Interventions sociales santé et logement	-
ACJM asso contrôle judiciaire et aide aux victimes	200 €
Association Viroise pour l'aide aux réfugiés	400 €
centre d'information des dts des femmes et des familles	2 200 €
Cœur de FAM	300 €
Cœur de FAM Marche solidaire du 6/09/14	1 200 €
2evie 2e chance développement de la communication	500 €
2evie 2e chance utilisation logiciels libres	500 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



6- Action économique	-
Confrérie de la Véritable Andouille de Vire	915 €
Foire à l'andouille	10 000 €
société des courses aide aux travaux	41 950 €
Synd. Départemental des éleveurs de la race Prim	1 200 €
Vire Avenir convention tripartite	10 000 €
Vire-Avenir (marché de Noël, animations commerciales)	31 000 €

Il est obligatoire, pour toute subvention supérieure à 23 000€ d'établir une convention avec l'association concernée. C'est le cas des associations suivantes :

a) Les Virevoltés

Conformément aux dispositions du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques et suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la conclusion de la convention **ci-jointe** concernant la subvention de 75 000 € attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'Association des Virevoltés
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

b) L'Association Catholique Viroise

Conformément aux dispositions du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, Conformément à l'article L442-5 du Code de l'Education qui dispose que « les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes à l'enseignement public », et suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la conclusion de la convention, **ci-jointe**, concernant la subvention de 90 900,00 € attribuée, au titre de l'exercice 2019, à l'Association Catholique Viroise
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

c) Vire-Avenir

Conformément aux dispositions du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, et suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la conclusion de la convention **ci-jointe** concernant la subvention de 41 000,00 € attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'Association « Vire-Avenir » qui se décompose comme suit :
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

d) U.S.M.V.

Conformément aux dispositions du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, et suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la conclusion de la convention **ci-jointe** concernant la subvention de 190 690,00€ attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'Union Sportive Municipale Viroise.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



e) A.F.V.

Conformément aux dispositions du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, et suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la conclusion de la convention **ci-jointe** concernant la subvention de 61 383,00€ attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'Association du Football Virois.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

f) Les Bélougas

Conformément aux dispositions du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, et suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la conclusion de la convention **ci-jointe** concernant la subvention de 43 852,00€ attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'association Les Bélougas.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

g) La Société des Courses

Conformément aux dispositions du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, et suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la conclusion de la convention **ci-jointe** concernant la subvention de 41 950 ,00€ attribuée au titre de l'exercice 2019 à la Société des Courses.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-20060176-20200731-2020

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200731-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Sports, Associations

Objet :

**29 bis - subventions exceptionnelles
« COVID 19 »**

Marie-Noëlle BALLÉ/Philippe MALLÉON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Durant la période de crise sanitaire, une cellule d'écoute a été mise en place avec le monde associatif. Les différents échanges ont permis d'accompagner les associations au redémarrage des activités. Certaines associations n'ont pas pu percevoir certaines recettes, suite à des manifestations annulées et le sponsoring déficient.

La commission sport vie associative a décidé d'apporter une aide exceptionnelle « Fond Covid 19 ».

Compte tenu des spécificités, les associations sportives ont été différenciées des autres.

Budgétairement une enveloppe de 322 000 € est allouée au sport, pour les subventions, réparties comme suit :

- 25 000 € appel à projet 'Sport pour tous »
- 260 000 € pour la répartition selon les critères
- 17 000€ pour les associations hors critères
- 20 000 € pour les aides exceptionnelles

En effet, suite à l'arrêt brutal de la saison, il est possible de dégager 45 233 €. Il prend en compte les TAP (à hauteur de 80 %), le déficit de recettes lors des manifestations et de sponsoring.

Cette somme se répartit comme suit :

- Association « RUGBY »	3 550 €
- Association Football Virois	23 018 €
- Association BMX	629 €
- Association gymnastique détente	1 566 €
- Association Golf	6 947 €
- Association « My roll's	1 239 €
- Association «Sans Forme ni chemin »	1 294 €
- USMV	6 990 €

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-29bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020





Pour Les autres associations, la répartition est la suivante :

- Cœur de FAM	1 844 €
- Bagad	2 976 €
- VIRE AVENIR	5 000 €
- 2 ^{ème} Vie – 2 ^{ème} chance	2 667 €
- Deux temps	867 €

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'accorder aux associations ci-dessus une subvention exceptionnelle « COVID 19 »,

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-29bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	☒			
DESMOTTES Nicole	☒			
MARY Gérard	☒			
ROSSI Annie	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
MADELAINE Catherine	☒			
MALOISEL Gilles	☒			
BALLE Marie-Noelle	☒			
GALLIER Pierre-Henri	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
PICOT Régis	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
VELANY Guy	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
BAZIN Lucien	☒			
MOREL Marie-Odile	☒			
DROULLON Joël	☒			
ROBBES Martine	☒			
CHENEL Fernand	☒			
LE DREAU Nathalie	☒			
DUMONT Eric	☒			
COIGNARD Cindy	☒			
MALLEON Philippe	☒			
LETELLIER Nadine	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-200660176-20200804-2905-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200804-29bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

Affichage : 04/08/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Sports, Associations

Objet :

30 - Subvention exceptionnelle à La Loure

Marie-Noëlle BALLÉ donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'association a pour objet de recueillir et valoriser les chansons, musiques et danses traditionnelles de Normandie. Son siège social est domicilié à Vire Normandie.

Elle organise, notamment, tous les 2 ans une manifestation à rayonnement régional la « fête du sirop ». Compte tenu de la crise sanitaire la fête du sirop 2020 est annulée et reportée en 2021.

Afin de garder un contact avec le territoire et de proposer une animation culturelle, l'association propose de mettre en place 4 randonnées chantées le vendredi soir cet été les 10 et 17 juillet et 21 et 28 août à 20h30. Cette proposition intègre une offre culturelle déjà conséquente (virevoltés, concerts et théâtre) et vise à la compléter.

Une demande d'accompagnement financier de 2500€ est sollicitée auprès de la collectivité pour ces animations culturelles.

La cellule de crise, lors de sa séance du mercredi 24 juin a émis un avis favorable à cette demande.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur cette subvention.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALFON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014200060176-20200728-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Sports, Associations

Objet :

**31 a) Convention d'indemnisation relative à
l'utilisation de la piscine de la Commune par le
Collège Emile Maupas**

Marie-Noëlle BALLÉ donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Départemental du Calvados s'engage à verser chaque année une indemnisation calculée d'après le nombre de classes de sixième des collèges fréquentant la piscine, déclaré lors de la rentrée. Cette indemnisation est réglée chaque année à l'issue de l'année scolaire.

Il est précisé qu'au 1^{er} janvier 2019, elle s'élève à 900€ par classe. Sachant que le collège Maupas comporte 5,5 divisions, la dotation globale pour l'année scolaire 2019/2020 s'élève à 4 950 €.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer **la convention ci-jointe** avec le Conseil Départemental du Calvados.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-31a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **43**Quorum (16) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **3**Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONTEAU Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014220202008-31a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-31a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Sports, Associations

Objet :

**31 b - Convention d'indemnisation relative à
l'utilisation de la piscine de la Commune par le
collège du Val de Vire**

Marie-Noëlle BALLÉ donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Départemental du Calvados s'engage à verser chaque année une indemnisation calculée d'après le nombre de classes de sixième des collèges fréquentant la piscine, déclaré lors de la rentrée. Cette indemnisation est réglée chaque année à l'issue de l'année scolaire.

Il est précisé qu'au 1^{er} janvier 2019, elle s'élève à 900€ par classe. Sachant que le collège du Val de Vire comporte 3 divisions, la dotation globale pour l'année scolaire 2019/2020 s'élève à 2 700€.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer **la convention ci-jointe** avec le Conseil Départemental du Calvados.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-31b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTEAU Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014_200060176_20200728_31b_DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-31b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Sports, Associations

Objet :

31 c - Convention d'indemnisation relative à l'utilisation de la piscine de la Commune par le collège Saint Jean Eudes

Marie-Noëlle BALLÉ donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Départemental du Calvados s'engage à verser chaque année une indemnisation calculée d'après le nombre de classes de sixième des collèges fréquentant la piscine, déclaré lors de la rentrée. Cette indemnisation est réglée chaque année à l'issue de l'année scolaire.

Il est précisé qu'au 1^{er} janvier 2019, elle s'élève à 900€ par classe. Sachant que le collège du Val de Vire comporte 3 divisions, la dotation globale pour l'année scolaire 2019/2020 s'élève à 2 700€.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer **la convention ci-jointe** avec le Conseil Départemental du Calvados.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-31c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALCÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le préfet de l'intérieur

014-200060176-20200728-31c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-31c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de COULONCES

Objet :

32 - Vente d'herbe

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Il a été fait appel à candidatures pour la vente de l'herbe à faire foin dans la parcelle communale d'une superficie d'1ha 60 située au lieu-dit « les Corvées ».

Une seule offre a été reçue en mairie.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer l'herbe à M. GIGAN Steve, La ferme d'UO, domicilié à Coulonces « La Heurtaudière » suivant une offre de 100€ (CENT Euros).

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de COULONCES

Objet :

33 - Lotissement communal « Résidence du Pont de la Londe » - Vente d'1 lot à bâtir – lot n° 5

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le prix de vente hors taxes des 13 parcelles du lotissement communal a été fixé par délibération du conseil municipal en date du 3 avril 2017 au prix de 20€ hors taxes le m². A ce prix sera applicable la TVA sur marge. Le taux de TVA applicable depuis le 1^{er} janvier 2014 est de 20%.

Actuellement, un lot à bâtir fait l'objet d'un compromis de vente par la commune à Monsieur et Madame Ludovic JEHAN domiciliés Avenue Bischwiller à Vire, commune déléguée de VIRE NORMANDIE (Calvados).

Il convient de calculer le prix TTC et la TVA pour la parcelle faisant l'objet d'une réservation. Le prix de vente du lot et la TVA sur marge sont calculés comme suit :

Compte tenu du prix d'achat du terrain de 46 546.01€ ht pour une surface à bâtir de 13 820 m², le prix du terrain s'élève à 3,368€ ht le m².

Calcul de la TVA sur marge par m² vendu

- marge taxable (prix de vente – prix d'achat) : 16,632€
 - soit une TVA sur marge par m² de : 3,326€
 - TTC : 19,958€

Ainsi, le prix de vente de chaque lot du lotissement est fixé à : 23,326€ ttc/m².

Le prix à payer par les acquéreurs, M et Mme JEHAN Ludovic, pour le lot n° 5 cadastré 187 ZC 86 d'une contenance de 1 072m², sera de 25 005.47€ ttc marge comprise tel que précisé dans le tableau ci-après :

surface	Prix de vente HT	marge HT	TVA sur marge	Prix à payer
	20,00€ / m ²	16,63€ / m ²	20 %	Prix de vente HT + TVA sur marge
1072m ²	21 440,00 €	17 827,37€	3 565.47 €	25 005,47 €

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- de valider le prix de vente du lot n° 5, parcelle 187 ZC 86, avec TVA sur marge suivant tableau ci-dessus,
- de l'autoriser à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de Maître Richard POULIN, notaire associé, dont le siège est situé 43, rue de Caen à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

La présente délibération sera notifiée au comptable.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLETON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le préfet de l'intérieur

014-200060176-20200728-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

Objet :

34 - Modification du plan de composition de la zone inconstructible des parcelles « Village des Ajoncs »

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Compte tenu des difficultés rencontrées par la commune à commercialiser les parcelles du lotissement « Village des Ajoncs » et afin de favoriser la vente des lots, il est envisagé de revoir le plan de composition des parcelles.

Pour ce faire un modificatif n°2 du permis d'aménager PA 014 388 11 D0001 doit être déposé auprès de l'autorité compétente pour faire modifier le plan de composition PA4 par le géomètre.

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur **la modification du plan de composition de la zone inconstructible des parcelles « Village des Ajoncs »**.

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité du 27 mai 2020.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **De DECIDER** d'augmenter le potentiel constructible, il est proposé de réduire la zone inconstructible au fond de chaque parcelle :
 - Lots 1 à 3 (de 10 m à 8 m)
 - Lots 4 à 16 (de 10 m à 5 m)
- **D'AUTORISER** le Maire délégué à signer les actes nécessaires à la réalisation du projet ainsi que tous actes passés en l'Office Notarial de Me NOEL, acte modificatif et ventes.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 27/07/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSE Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

Objet :

**35 - Lotissement « Village des Ajoncs » - Option
d'achat – lot n°9**

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le lot à bâtir n°9 dans le lotissement « Village des Ajoncs » a fait l'objet d'une option d'achat de la part de M. et Mme LECONTE-MICHOT Florian domiciliés 9 Rue du Corbusier Bat F - Appt 3 - Vire - 14500 Vire Normandie auprès de Maître Johann NOEL, notaire à Vire, 5 rue du Neufbourg 14500 Vire Normandie sous les références cadastrales suivantes :

- B 1093 pour une superficie totale de 667 m2 d'un montant total de 13 340 euros taxe à la valeur ajoutée sur marge incluse (treize mille trois cent quarante euros)

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur l'option d'achat – lot n°9
Lotissement « Village des Ajoncs ».

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité du 27 mai 2020.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'ACCEPTER de vendre la parcelle de terrain constructible B 1093 au prix de 13 340 euros à M. et Mme LECONTE-MICHOT Florian.
- D'ACCEPTER que l'acte de vente soit signé chez Maître NOËL, notaire de Vire.
- DE DONNER tous pouvoirs à M. le maire délégué, ou son représentant pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette vente.
- D'AUTORISER M. le maire délégué, ou son représentant à signer toutes les pièces se référant à cette affaire.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEHARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014_200060176-20200728-35-DF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Affichage : 29/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

Objet :

**36 - Lotissement « Village des Ajoncs » - Option
d'achat – lot n°12**

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le lot à bâtir n°12 dans le lotissement « Village des Ajoncs » a fait l'objet d'une option d'achat de la part de M. et Mme CHEVREAU Romain et Marie domiciliés 9 Rue du Corbusier – Bat E – Appt 23 - Vire 14500 Vire Normandie auprès de Maître Johann NOEL, notaire à Vire, 5 rue du Neufbourg 14500 Vire Normandie sous les références cadastrales suivantes :

- B 1096 pour une superficie totale de 667 m2 d'un montant total de 13 340 euros taxe à la valeur ajoutée sur marge incluse (treize mille trois cent quarante euros)

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur l'option d'achat – lot n°12
Lotissement « Village des Ajoncs ».

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité du 27 mai 2020.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'ACCEPTER de vendre la parcelle de terrain constructible B 1096 au prix de 13340 euros à M. et Mme CHEVREAU Romain et Marie.
- D'ACCEPTER que l'acte de vente soit signé chez Maître NOËL, notaire de Vire.
- DE DONNER tous pouvoirs à M. le maire délégué, ou son représentant pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette vente.
- D'AUTORISER M. le maire délégué, ou son représentant à signer toutes les pièces se référant à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200727-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Affichage : 27/07/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSE Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

Objet :

**37 - Lotissement « Village des Ajoncs » - Option
d'achat – lot n°13**

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le lot à bâtir n°13 dans le lotissement « Village des Ajoncs » a fait l'objet d'une option d'achat de la part de M. Mickaël DELEBARRE et Mme Fanny COQUELIN domiciliés 39 Rue Chaussée - Vire 14500 Vire Normandie auprès de Maître Johann NOEL, notaire à Vire, 5 rue du Neufbourg 14500 Vire Normandie sous les références cadastrales suivantes :

- B 1097 pour une superficie totale de 589 m2 d'un montant total de 11 780 euros taxe à la valeur ajoutée sur marge incluse (onze mille sept cent quatre-vingt euros)

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur l'option d'achat – lot n°13 Lotissement « Village des Ajoncs ».

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité du 27 mai 2020.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'ACCEPTER de vendre la parcelle de terrain constructible B 1096 au prix de 13340 euros à M. Mickaël DELEBARRE et Mme Fanny COQUELIN
- D'ACCEPTER que l'acte de vente soit signé chez Maître NOËL, notaire de Vire
- DE DONNER tous pouvoirs à M. le maire délégué, ou son représentant pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette vente.
- D'AUTORISER M. le maire délégué, ou son représentant à signer toutes les pièces se référant à cette affaire.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELIARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur

014 200060176-20200726-37-DE

Accusé de réception - Préfet

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

Objet :

38 - Rectifications des noms des rues

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le passage en commune nouvelle avait nécessité de renommer certaines rues lors des conseils communaux du 9 mars 2018 et du 30 août 2019 mais certains noms des rues qui avaient été retenus demande rectification.

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité le 27 mai 2020.

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur les rectifications des noms des rues.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De DECIDER de faire les changements de noms suivants :
 - Rue des Pilets devient Rue des Palets
 - Impasse du Lutrin devient Impasse du Pupitre Lutrin
 - Impasse du Béron qui n'a pas lieu d'exister est annulée (passage privé)
 - Rue St Amand devient Rue de la Pierre Saint Amand

- DE DECIDER à la suite de la création du lotissement communal « Le village des Ajoncs », de nommer la voie qui le traverse :
 - Rue des Ajoncs

- D'AUTORISER Le maire délégué à faire les démarches pour la pose des panneaux de rues.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELIARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur
014 200060176-20200726-36-DE

Accuse de réception - Préfet
014 200060176-20200726-36-DE

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

Objet :

39 - Subventions 2020

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les budgets 2020 n'ayant pas encore été votés suite au report des élections municipales du second tour, les montants des subventions attribuées aux associations en 2019 seront reconduits pour l'année 2020.

Intitulé de l'association	Somme attribuée pour 2020
Anciens Combattants	80,00 €
Coopérative scolaire	100,00 €
Club des Anciens	100,00 €
Assoc. pour la Valorisation du Patrimoine	120,00 €
Association des Parents d'Elèves	120,00 €
Comité des Fêtes	150,00 €
TOTAL (Compte 6574)	670,00 €

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur **les subventions 2020**.

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité le 27 mai 2020.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** de reconduire les montants des subventions aux associations de 2019 pour 2020.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLETON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le préfet de l'intérieur

014-200060176-20200728-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

Objet :

40 - Herbe à faucher 2020

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année il a été fait appel à candidatures pour la vente d'herbe à faucher dans les parcelles communales du terrain de sports et celle jouxtant le site de traitement des eaux usées.

Une seule offre a été reçue en mairie pour chaque parcelle.

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité le 27 mai 2020.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, de :

- DECIDER d'attribuer l'herbe du terrain de sports à Monsieur DUPONT Sébastien domicilié à « la Trébussonnière - MAISONCELLES LA JOURDAN » qui propose la somme de 120 euros.
- DECIDER d'attribuer l'herbe de la parcelle située à l'entrée du bourg près du site de traitement des eaux usées à Monsieur GUILLOUET Maurice, domicilié « Le Bourg - MAISONCELLES LA JOURDAN » qui propose la somme de 90 euros.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLETON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le préfet de l'intérieur

014-200060176-20200728-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de ROULLOURS

Objet :

**41 - Effacement de réseaux Le moulin neuf –
Roullours (étude définitive)**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération en date du 8 octobre 2018, le conseil municipal a validé l'étude préliminaire pour le projet d'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, cité en objet, dont le montant estimatif s'élevait à 91 680 € TTC, dont une participation communale de 15 020.00 €.

Madame le Maire délégué présente au Conseil Municipal l'étude définitive établie par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE). La participation communale de cette étude est en baisse par rapport à l'étude préliminaire, en raison de :

- L'avance de la TVA faite par le SDEC et non la commune pour le génie civil de télécommunication sous propriété du SDEC ENERGIE
- La mise en place d'un fourreau pour l'éclairage public limitée à la route départementale.

Le coût total de cette opération est estimé à 91 379.02 € TTC.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 100 % pour la résorption des fils nus, sur le réseau d'éclairage de 50 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 50 % sur le réseau de télécommunication.

La participation communale s'élève donc à **11 635.24 €** selon la fiche financière jointe, déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange,
- prend acte que le SDEC ENERGIE est propriétaire du génie civil de télécommunication,
- donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- s'engage à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi
- décide du paiement de sa participation soit :
 - en une fois, à la réception des travaux (section de fonctionnement)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-41Effacementder-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





- s'engage à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune, prend note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA.
- s'engage à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 2 284.48 e, autorise son Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire délégué à signer l'acte d'engagement et tout document permettant de mener à bien ce projet.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-41Effacementder-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELIARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014 200060176-20200726-41Enfacementder-DE

Accusé de réception - Préfet

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-41Effacementder-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de ROULLOURS

Objet :

**42 - Extension éclairage public parking cœur de
bourg**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des travaux d'aménagement du cœur de bourg de Roullours, une extension du réseau d'éclairage public est nécessaire.

Madame le Maire délégué présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'énergies du Calvados (SDEC Energie).

Le coût total de ce projet est estimé à **67 986.41 € TTC** pour la pose de :

- 1 armoire
- 31 foyers
- 14 prises guirlande
- 6 mâts
- 250 m de réseau

La contribution de la commune s'élève à **37 426.57 € TTC**.

Après avoir entendu cet exposé et après avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord pour la réalisation de ce projet et pour ses conditions d'exécution, à savoir :

- la construction des ouvrages nécessaires est réalisée par le SDEC ENERGIE,
- la contribution de la commune s'élève à la somme de **37 426.57 € TTC** correspondant au montant du devis de 67 986.41 € TTC, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC ENERGIE.
- La commune s'engage à verser cette somme dans la caisse du receveur du SDEC ENERGIE dès que l'avis lui sera notifié.
- La collectivité s'engage à voter les crédits nécessaires en section de fonctionnement.
- La collectivité prend note que le SDEC ENERGIE sera bénéficiaire du remboursement du FCTVA.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire délégué à signer l'acte d'engagement et tout document permettant de mener à bien ce projet.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLETON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le préfet de l'intérieur

014-200060176-20200728-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de ROULLOURS

Objet :

**43 - Remplacement de deux lampadaires et pose
d'un lampadaire supplémentaire devant la
mairie de Roullours**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Madame le Maire délégué présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'énergies du Calvados (SDEC Energie) relatif au remplacement de deux lampadaires et à la pose d'un lampadaire supplémentaire devant la mairie de Roullours.

Le coût total de ce projet est estimé à **11 293.04 € TTC**.

La contribution de la commune s'élève à la somme de **6 117.07 € TTC**.

Après avoir entendu cet exposé et après avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord pour la réalisation de ce projet et pour ses conditions d'exécution, à savoir :

- la construction des ouvrages nécessaires est réalisée par le SDEC ENERGIE,
- la contribution de la commune s'élève à la somme de 6 117.07 € TTC correspondant au montant du devis de 11 293.04 € TTC, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC ENERGIE.
- La commune s'engage à verser cette somme dans la caisse du receveur du SDEC ENERGIE dès que l'avis lui sera notifié.
- La collectivité s'engage à voter les crédits nécessaires en section de fonctionnement.
- La collectivité prend note que le SDEC ENERGIE sera bénéficiaire du remboursement du FCTVA.

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire délégué à signer l'acte d'engagement et tout document permettant de mener à bien ce projet.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELIARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur
014 200060176-20200726-43-DE

Accusé de réception
Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de ROULLOURS

Objet :

**44 - Renouvellement des foyers de la RD188 en
LED**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Madame le Maire délégué présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'énergies du Calvados (SDEC Energie) relatif au remplacement des luminaires en LED sur la RD 188 à Roullours.

Le coût total de ce projet est estimé à **12 318.29 € TTC** pour le renouvellement de 17 foyers.

La contribution de la commune s'élève à la somme de **6 672.41 € TTC**.

Après avoir entendu cet exposé et après avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord pour la réalisation de ce projet et pour ses conditions d'exécution, à savoir :

- la construction des ouvrages nécessaires est réalisée par le SDEC ENERGIE,
- la contribution de la commune s'élève à la somme de 6 672.41 € TTC correspondant au montant du devis de 12 318.29 € TTC, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC ENERGIE.
- La commune s'engage à verser cette somme dans la caisse du receveur du SDEC ENERGIE dès que l'avis lui sera notifié.
- La collectivité s'engage à voter les crédits nécessaires en section de fonctionnement.
- La collectivité prend note que le SDEC ENERGIE sera bénéficiaire du remboursement du FCTVA.

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire délégué à signer l'acte d'engagement et tout document permettant de mener à bien ce projet.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-44-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELIARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur
014 200060176-20200726-44-DE

Accusé de réception
Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-44-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

Objet :

45 - Classement dans le domaine public de la voirie communale de la parcelle AC 183 sur St Germain de Tallevende

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 16 décembre 2019, le conseil municipal a classé la parcelle cadastrée section AC numéro 183 dans le domaine public de la voirie communale. Mais considérant que cette délibération comporte une erreur de plume, il convient de la reprendre.

Il s'agit de faire sortir la parcelle cadastrée section AC numéro 183 du domaine privé communale pour la classer dans le domaine public de la voirie communale. Attendu que dans le cadre du projet de vente de l'EHPAD 'l'Elvody' à MEDICHARME ou toute autre société se substituant à elle, la parcelle est destinée à être affectée à la circulation terrestre.

Si cette proposition recueille votre accord, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante :
Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales.

Vu les articles L 111-1 et L 141-3 du code de la voirie routière.

Vu l'article L 2111-14 du code général de la propriété des personnes publiques.

Vu l'avis favorable à l'unanimité du conseil communal de 14/11/2019 pour le classement dans le domaine public de la voirie communale de la parcelle AC 183.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2019 portant « *Classement de la parcelle AC n°183* ».
Vu le plan (ci-joint en annexe).

Considérant que la parcelle cadastrée section AC numéro 183, appartenant au domaine privé de la commune, est destinée à être affectée à la circulation terrestre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal





Considérant que la délibération du 16 décembre 2019, qui devait classer la parcelle cadastrée section AC numéro 183 dans le domaine public de la voirie communale, comporte une erreur de plume. Ladite erreur consistant en la mention d'un *déclassement* à l'endroit où il aurait fallu mentionner un *classement*, dans le texte de la délibération.

Considérant qu'il convient de reprendre une nouvelle délibération pour corriger ladite erreur et classer la parcelle cadastrée section AC numéro 183 dans le domaine public de la voirie communale.

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE :

- De classer dans le domaine public de la voirie communale la parcelle AC 183, d'une contenance de 98m2, située Résidence clos fleuri à VIRE NORMANDIE (14 500) sur le territoire de la commune déléguée de St Germain de Tallevende. La parcelle appartient à la commune de VIRE NORMANDIE.
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce classement.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLETON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le préfet de l'intérieur

014-200060176-20200728-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal****Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures****Commune déléguée de SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE****Objet :****46 - Désaffectation et déclassement rétroactif de
la parcelle AC 340 sur St Germain de
Tallevende**

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 16 décembre 2019, le conseil municipal a déclassé la parcelle cadastrée section AC numéro 340. Mais considérant que cette délibération comporte une erreur de plume, il convient de la reprendre.

Il s'agit de faire sortir, de manière rétroactive, la parcelle anciennement cadastrée section AB numéro 259 et désormais cadastrée section AC numéro 340 du domaine public communal, suite à sa désaffectation. Attendu que la parcelle n'est plus affectée à un service public ou à l'usage direct du public depuis l'année 2011. En effet la parcelle comprenait un terrain de basket qui n'est plus utilisé depuis l'année 2011.

Par ailleurs cette parcelle a fait l'objet d'une vente par la commune SAINT-GERMAIN-DE-TALLEVENDE-LA-LANDE-VAUMONT au profit Monsieur Didier Albert Raoul DUFOUR, et Madame Annick Colette Angèle LEPRINCE, aux termes d'un acte reçu par Maître David BASNIER notaire à VIRE-NORMANDIE, le 21 janvier 2011 et le 25 janvier 2011.

Il convient donc de constater cette désaffectation et déclasser du domaine public communale la parcelle anciennement cadastrée section AB numéro 259 rétroactivement à compter du 21 janvier 2011.

Si cette proposition recueille votre accord, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales.

Vu les articles L 2111-1 et L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Vu l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, et plus particulièrement le 1er alinéa de l'article 12 permettant un déclassement rétroactif des biens immobiliers des personnes publiques,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Vu l'avis favorable à l'unanimité du conseil communal de 14/11/2019 pour la désaffectation et le déclassement de la parcelle anciennement cadastrée section AB 259 et désormais cadastrée section AC 340.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2019 portant « *Déclassement de l'ancien terrain de basket AC n°340* ».

Vu le plan (ci-joint en annexe),

Considérant que la parcelle d'origine AB 151 a été divisée en deux parcelles (document d'arpentage n°1364 Y en date du 28/05/2009 dressé par M. BELLANGER en sa qualité de géomètre expert). Les parcelles AB 260 et AB 259. Considérant que suite à sa désaffectation la parcelle AB 259, d'une contenance de 00ha 28a 68ca, a fait l'objet d'une vente le 21/01/2011 au profit de M. DUFOUR et de Mme LEPRINCE. Considérant que la parcelle cadastrée section AB numéro 259 est actuellement dénommée au cadastre préfixe 584 section AC 340 pour une contenance de 00ha 30a 43ca, par suite de diverses réunions et renumérotations parcellaires.

Considérant que la parcelle anciennement cadastrée section AB numéro 259, qui comprenait un terrain de basket non utilisé depuis plusieurs années, n'est plus affectée à un service public ou à l'usage direct du public depuis 2011. Considérant qu'au regard de cette désaffectation de fait, il convient de déclasser la parcelle anciennement cadastrée section AB numéro 259 du domaine public communal.

Considérant que la délibération du 16 décembre 2019, qui devait déclasser rétroactivement la parcelle anciennement cadastrée section AB numéro 259 du domaine public communal, comporte une erreur de plume. Ladite erreur consistant en la mention d'un *classement* à l'endroit où il aurait fallu mentionner un *déclassement*, dans le texte de la délibération

Considérant qu'il convient de reprendre une nouvelle délibération portant déclassement rétroactif de la parcelle anciennement cadastrée section AB numéro 259 (désormais préfixe 584 section AC numéro 340).

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE :

- De déclasser, après en avoir constaté sa désaffectation de tous service public ou de tous usage direct du public depuis l'année 2011, la parcelle anciennement cadastrée section AB 259 d'une contenance de 00ha 28a 68ca (désormais AC 340 d'une contenance de 00ha 30a 43ca) du domaine public communal, avec un effet rétroactif à compter du 21 janvier 2011. La parcelle est située 3 rue Bernard Amand à VIRE NORMANDIE sur le territoire de la commune déléguée de St Germain de Tallevende. Ce déclassement rétroactif est conforme aux dispositions du 1^{er} alinéa de l'article 12 de l'ordonnance n°2017-562.
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce déclassement.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELIARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014 200060176-20200726-46-DE

Accusé de réception - Préfet
Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations du
Conseil Municipal**

Séance du 24 juillet 2020 à 18 heures

Commune déléguée de VAUDRY

Objet :

**47 - Mise aux normes du Terrain de Football –
Acquisition Propriété MAYER**

Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Sportive Vaudry /Truttemer), la Fédération Française de Football nous a demandé de procéder à la mise aux normes du terrain de football, et nous nous y sommes engagés.

Vu la délibération en date du 10 février 2020, adoptée à l'unanimité, autorisant M. le Maire de Vire Normandie représenté par le Maire délégué de Vaudry à engager une négociation avec M. et Mme Gérard MAYER, propriétaires de la parcelle mitoyenne au stade, en vue de son acquisition ;

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité le 22 janvier 2020.

Vu les dispositions de l'article 2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande de la Fédération Française de Football ;

Vu l'engagement pris par la commune ;

Il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire de Vire Normandie à acquérir pour le prix de vente de 180 000 €, net vendeur, la propriété de M. et Mme Gérard MAYER composée de la parcelle cadastrée 730 AI 168 d'une superficie de 2633 m² située à la Calloulière, en vue de la mise aux normes du terrain de football et de la construction de nouveaux vestiaires.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,*

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **43**

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membre absent : **1**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept juillet deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à la Salle du Vaudeville, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLETON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le préfet de l'intérieur

014-200060176-20200728-47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020
Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200728-47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2020

Affichage : 28/07/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.